

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2197 - 10 septembre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# Après le succès du 7 septembre



**Développer,  
amplifier  
l'action**



**Retraites**

p. 4 - 5 ■ La journée du 7 septembre : partout des manifestations réussies

p. 6 ■ Des mensonges répétés  
 ■ L'exemple des autres pays  
 ■ Les femmes encore plus pénalisées

**Leur société**

p. 7 ■ Rentrée scolaire  
 Détérioration des conditions de travail  
 Moins de place en maternelle

p. 12 ■ Antilles : épidémie de dengue, des mesures limitées et tardives  
 ■ Transports en commun gratuits

p. 13 ■ Campagne contre les Roms  
 ■ Un maire socialiste pour l'expulsion  
 ■ Choisy : solidarité  
 ■ Déchéance de nationalité

p. 16 ■ Bouclier fiscal  
 ■ TVA sur le « triple play »

**Dans le monde**

p. 8-9 ■ Belgique : surenchères nationalistes  
 ■ Luxembourg : manifestation contre l'austérité  
 ■ Turquie : la « nouvelle constitution »  
 Il y a trente ans, le coup d'État militaire

p. 10-11 ■ Mozambique : des émeutes  
 ■ Flambée du cours du blé

**Il y a 95 ans**

p. 11 ■ La conférence de Zimmerwald

**Dans les entreprises**

p. 14 ■ Ford Blanquefort : fiasco de la reprise industrielle  
 ■ Technocentre Renault : profits de Renault

■ La Barre Thomas : suppressions de postes  
 p. 15 ■ Hospices Civils de Lyon : suppression de primes  
 ■ Hôpital public : la casse continue  
 ■ Planet Saturn - Aubergenville

• GDF Suez... et les autres

**Petites arnaques, en plus des grosses**

**Les plaintes des usagers du gaz ou de l'électricité explosent. Sur les 14 000 reçues en 2009 par le médiateur de l'énergie, 41 % concernaient GDF Suez (10 millions d'usagers particuliers), 35 % EDF (28 millions), 12 % Direct Energie (600 000) et 6 % Poweo (300 000). Et le premier semestre 2010 est à l'avenant.**

Deux types de pratiques sont surtout mises en cause. La première concerne des estimations de consommation manifestement gonflées. Un opérateur comme GDF Suez, par exemple, envoie une facture tous les deux mois à ses abonnés du gaz mais, comme il peut ne faire relever les compteurs qu'une fois par an, il procède à une estimation pour ses factures bimestrielles, s'engageant simplement à ajuster lors du relevé... de l'année suivante. *Que Choisir* et *Le Parisien* citent des cas de hausses spectaculaires et manifestement abusives. GDF Suez reconnaît la chose à sa manière en déclarant que dans 75 % des cas, c'est l'utilisateur qui doit de l'argent, ce qui revient à avouer que, dans 25 %

des cas, un pourcentage déjà énorme, c'est lui qui encaisse des sommes indues.

Autre plainte : les hausses décidées en cours d'année seraient appliquées en douce sur toute l'année. Le gaz a par exemple été augmenté de 9 % en avril et 6 % en juillet, un cumul de 15 % qui, appliqué dès le 1<sup>er</sup> janvier, représente quelques euros supplémentaires par facture : pas facile à repérer, sauf à surveiller ses factures calculée en main d'une année sur l'autre.

Par ailleurs, *Le Parisien* du 28 août a publié le témoignage édifiant d'une ancienne salariée d'un sous-traitant de GDF chargé de sa relation clients. Elle y décrit des plaintes qui s'accumulent sans être traitées – si le « client » rappelle, on lui dit que « le dossier est en attente, qu'il va être traité le plus rapidement possible » –, tandis que la hiérarchie fait pression sur les téléconseillers pour qu'ils proposent « coûte que coûte » des produits commerciaux. « *L'objectif premier n'est pas d'aider, mais de vendre des produits ou services qui, de surcroît, ne servent pas à grand-chose* », explique-t-elle. Du

genre de ce Diagnostic Qualité à 70 euros pour le gaz, proposé à des usagers... qui s'étonnent de leur facture trop élevée.

Mais, quel que soit le caractère scandaleux de ces pratiques, la plus grosse des arnaques est celle des hausses à répétition de l'énergie, que ce soit le gaz ou l'électricité. Déjà 15 % depuis le début de l'année pour le gaz, 3 % en moyenne au 1<sup>er</sup> août pour l'électricité. Des

hausses approuvées par l'État, qui permettent à de grands groupes privés de s'enrichir sur le dos de la population. GDF Suez, par exemple, a vu son résultat augmenter de 9,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2010, avec un bénéfice hors taxes et amortissements de 8,2 milliards d'euros, et vient d'absorber un géant britannique de l'énergie, International Power.

Pierre LEMAIRE

**Fêtes régionales de Lutte Ouvrière**

**Marseille**

**Dimanche 12 septembre à partir de 11 h 30**

*Parc de Valabre, près de Gardanne*

**Lyon**

**Samedi 25 septembre à partir de 17 h**

**Dimanche 26 septembre à partir de 12 h**

*Espace Mosaïque à Saint-Priest*

**Toulouse**

**Samedi 25 septembre à partir de 18 h**

**Dimanche 26 septembre à partir de 11 h**

*Parc des Expositions, Hall 8*

**Orléans**

**Dimanche 26 septembre à partir de 10 h**

*Salle des Fêtes de Saran*

**Versez à la souscription de Lutte Ouvrière**

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses

sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

**Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE**

**BP 233**

**75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don

de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

**L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.**

**LUTTE OUVRIÈRE**

**Union Communiste (Trotskyiste)**

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

**SUR INTERNET**

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)**

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière audio**

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

**Adresser toute correspondance à :**

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller



Après le succès du 7 septembre

# Développer, amplifier l'action

Le succès incontestable de la journée de grèves et de manifestations du 7 septembre est la démonstration du rejet par la classe ouvrière de la prétendue « réforme » des retraites, comprise et ressentie par tous les concernés comme une attaque inacceptable contre les retraités d'aujourd'hui et de demain, c'est-à-dire contre tous les salariés.

La participation aux manifestations a été partout plus massive que le 24 juin, et les débrayages plus suivis. Les travailleurs des entreprises privées, y compris de petites entreprises, ont été largement présents, ainsi que nombre de jeunes, de chômeurs, de retraités. Il s'agit bien d'un cri d'indignation de l'ensemble du monde du travail contre les mesures sur les retraites et, plus généralement, contre la politique antiouvrière du gouvernement.

Personne ne peut avoir la naïveté de croire que cette journée, malgré l'expression claire de la volonté des salariés, suffira pour faire reculer le gouvernement. Le débat parlementaire n'est qu'une mascarade parce que le gouvernement dispose d'une majorité confortable au Parlement, une majorité toute dévouée au grand patronat qui réclame depuis bien des années des mesures pour faire des économies sur la caisse de retraite. Tout au plus, est-il question de se pencher sur ceux qui ont une activité particulièrement pénible. Mais c'est de la poudre aux yeux ! Pour l'écrasante majorité des salariés, prolonger au-delà de soixante ans une activité qui leur est imposée pour gagner leur vie est intolérable.

Depuis plusieurs mois, les domestiques du grand patronat dans les ministères, dans les médias, parmi les économistes, nous débitent des balivernes sur la nécessité de reculer l'âge de départ en retraite et l'accroissement du nombre d'annuités de cotisation. Et des propagandistes patronaux qui, de toute leur vie, n'ont jamais rien fait de leurs dix doigts d'expliquer à tous, y compris aux travailleurs sur chaîne de l'automobile, aux ouvriers du bâtiment, aux caissières de supermarché, usés, vidés à 60 ans, qu'ils peuvent travailler bien au-delà ! Tous les travailleurs un peu âgés à la recherche d'un emploi savent pourtant que pour n'importe quel patron, à 50 ans déjà, on est trop vieux !

Et pendant qu'on nous répète qu'il faut que les travailleurs âgés travaillent plus longtemps, des centaines de milliers de jeunes, plus du quart des jeunes à la recherche d'un emploi n'en trouvent pas. Et quand ils en ont un, c'est une mission d'intérim, précaire, mal payée.

Le véritable but du gouvernement n'est pas de donner du travail aux vieux, ni aux jeunes, c'est de racketter les travailleurs en réduisant le montant de leur retraite.

Mais il n'y a pas que cela. Cette attaque en est une parmi bien d'autres, venant les unes du gouvernement, les autres du patronat lui-même : blocage des salaires ; intensification du rythme du travail ; multiplication des licenciements collectifs ; augmentation des cotisations d'assurance maladie et en même temps réduction des prestations ; hausse du prix de l'électricité, du gaz, et mille autres ignominies petites et grandes. Sans parler de la dégradation de tous les services publics, écoles, hôpitaux, transports, poste, qui est une autre forme d'atteinte grave aux intérêts des classes populaires.

Toutes ces attaques contre les salariés, contre ceux qui produisent les richesses dans ce pays, contre les pauvres, pour quoi faire ? Pour que, malgré la crise de leur économie, les profits des grandes entreprises capitalistes retrouvent leur niveau d'avant ! Les bénéficiaires des 40 plus grandes entreprises, les fameuses « CAC 40 », sont en augmentation de 86 % par rapport à l'année dernière !

Et les profits en croissance ne servent à rien d'autre qu'à engraisser les gros actionnaires. Pendant que des centaines de milliers de familles ouvrières frappées par le chômage tombent dans la misère, la milliardaire Liliane Bettencourt, qui s'enrichit de l'exploitation des conditionneuses du trust L'Oréal, peut s'acheter une île sous les tropiques pour se changer de ses luxueuses résidences à Neuilly et ailleurs, et se payer des ministres comme d'autres se payent des chevaux de course.

Alors, il faut faire reculer le gouvernement et le patronat. C'est possible. Juppé a bien dû reculer en 1995 et Villepin en 2006. S'ils ont dû reculer, ce n'est pas à la suite d'une seule journée, mais parce que la succession de débrayages, de manifestations, de moments forts, ont témoigné d'un mouvement qui se généralisait et dont ils craignaient de ne pas pouvoir contrôler le développement.

Le succès du 7 septembre est un avertissement ! Il faut que le grand patronat, que le gouvernement sentent que nous ne sommes pas quittes pour autant et que nous ne nous contenterons pas d'un baroud d'honneur !

Et, au-delà de la question des retraites, il faut que les exploités affirment qu'ils en ont assez de ce monde pourri où ceux qui travaillent deviennent de plus en plus pauvres, et les parasites de plus en plus riches !

Arlette LAGUILLER

## La manifestation à Paris

À Paris, la manifestation partie à 14 h place de la République, à cause de l'affluence, a dû emprunter deux trajets pour rejoindre la place de la Nation. Et aussi bien les chiffres des organisations syndicales (270 000 manifestants) que ceux de la police (80 000 manifestants) montrent que la mobilisation a été un cran plus importante que le 24 juin dernier où les syndicats avaient comptabilisé 130 000 manifestants et la police 47 000.

Évidemment, la plupart des slogans portaient sur les attaques contre les retraites des travailleurs et pour le maintien du départ en retraite à 60 ans.

Certains faisaient aussi allusion aux petits soucis judiciaires d'Éric Woerth : « *Ce qu'on veut, c'est partir à l'heure, pas la légion d'honneur* ».

Et derrière ces mots d'ordre communs, de nombreuses branches du privé et du public ont défilé. La métallurgie était bien représentée par toutes les entreprises de l'automobile de la région parisienne, mais aussi plusieurs cortèges d'entreprises de l'aviation civile, ou de l'électronique. Également plusieurs cortèges d'entreprises de la chimie, des assurances ou des banques. Et les services publics

aussi : l'hôpital, La Poste, la SNCF, la RATP, les employés municipaux et un cortège important de l'enseignement. Enfin, bon nombre de travailleurs de petites entreprises ont aussi défilé dans les cortèges des unions locales.

Une manifestation, à elle seule, ne peut évidemment pas suffire à faire reculer le gouvernement. Mais elle peut conforter tous ceux qui se sont mobilisés dans l'idée qu'un mouvement général est possible, et que dans toutes les entreprises et services, des travailleurs sont prêts à en être les acteurs.

(Voir pages 4 et 5 les échos des autres villes)

## Cercle Léon Trotsky

La prochaine réunion aura pour thème :

**Les syndicats aujourd'hui**

**Vendredi 15 octobre  
à 20 h 30**

**Espace Paris-Est Montreuil**

**128, rue de Paris**

**Montreuil (Seine-Saint-Denis)**

**Métro : Robespierre, ligne 9**

## • La journée du 7 septembre

# Partout des manifestations réussies

## Lyon

Il y avait beaucoup de monde pour manifester malgré la pluie. De toute façon, c'était plus qu'en juin. Le cortège CGT représentait 70 ou 80 % de la manifestation. Beaucoup de manifestants, visiblement, n'étaient pas derrière une banderole d'entreprise et n'avaient pas de badges mais étaient venus et s'étaient mis là.

Parmi les banderoles : les habituelles comme la chimie, en nombre, Renault Trucks, JTEKT, les territoriaux, mines et énergie, Biomérieux, Sanofi-Aventis, Bayer Cropsciences, France Télécom, SNCF, les transports, HCL. Mais aussi les employés du Conseil régional, FR3, les salariés du livre, un petit hôpital des Monts du Lyonnais, des drapeaux de la Confédération paysanne, les banques, des gens du spectacle...

## Marseille

La manifestation de Marseille a regroupé beaucoup de cortèges d'entreprises privées, d'hôpitaux, de services publics et de retraités. Et si la manifestation a commencé à 10h30 pour se terminer à 13h30, beaucoup de manifestants doublaient le cortège sur les trottoirs et n'ont fait qu'une partie du trajet.

Beaucoup de cortèges d'unions locales : Martigues, Vitrolles (avec une banderole « *L'argent existe, la richesse nous appartient* »), Fos, Port-de-Bouc, Miramas étaient présents de même que des entreprises du privé avec Eurocopter, la pétrochimie, Fralib, Asco métal, APAVE, Panzani, les marins.

Et du public, La Poste avec un gros cortège dense, les hôpitaux, les dockers et le Port, les cheminots, la RTM, le CNRS, les territoriaux, la douane, la police, le personnel pénitentiaire et les ATOSS.

## Nord

## Pas-de-Calais

Globalement il y avait bien plus de monde aux manifestations qu'en juin. La CGT annonce 74 000 manifestants sur la région contre 58 000 en juin.

Chez Toyota, près de Valenciennes, le nombre de grévistes a entraîné une réduction de la production de 35 % à 16h, une première pour une grève nationale. Une centaine de travailleurs de Toyota (effectif 3 000) ont manifesté en commun à Valenciennes le matin, en hausse par rapport au 24 juin.

À la Française de Mécanique

(Douvrin, Pas-de-Calais), il y avait eu 600 grévistes le 24 juin, d'après des chefs. Cette fois, la direction a posé des récupérations obligatoires dans deux grands ateliers, sous prétexte que la production serait trop avancée... comme si elle avait voulu empêcher que le nombre de grévistes puisse être mesuré. Dans les autres ateliers les chefs ont exercé encore plus de pressions que d'habitude pour limiter le nombre de grévistes. Mais à la manifestation de Lens, il y avait nettement plus d'ouvriers de FM que le 24 juin.

## Toulouse

Il y avait deux fois plus de manifestants qu'en juin dernier. Les cortèges du privé étaient nombreux, parfois de plusieurs centaines de manifestants, en particulier des entreprises concernées par les menaces patronales, comme chez Freescale, où il est toujours question de fermer la production en 2011 (1 500 emplois concernés).

Comme chez Continental où le chantage patronal se traduirait par une baisse de 8 % de la masse salariale (suppression de jours RTT, de certaines primes et augmentation du temps de travail) pour les 2 000 salariés.

Mais aussi des cortèges plus nombreux venaient des grosses entreprises : Airbus, Latécoère, Microturbo, Thalès, Astrium, Libherr, Labinal, Cap Gemini, Air France.

## Clermont-Ferrand

Grèves et manifestations ont été plus importantes que le 24 juin. Environ 20 000 manifestants ont défilé sur les boulevards extérieurs, et non pas au centre-ville comme d'habitude. Sous une pluie battante et continue, en marchant vite et en rangs serrés, le défilé est arrivé jusqu'à la place de Jaude et à la préfecture.

Le privé était bien présent : employés du magasin Conforama, aciéries des Ancizes, ouvriers de chez Valeo à Issoire et Michelin où la CGT, la CFDT et FO avaient appelé à la journée de grève.

Dans le secteur public : CHU, AIA, enseignants, impôts, La Poste, cheminots étaient bien là. Transports : 80 % de grévistes ; aucun bus, aucun tramway n'ont circulé en ville. Le trafic TER à la SNCF a été très perturbé. Chez les enseignants, le pourcentage de

grévistes a été nettement plus élevé que le 24 juin.

Beaucoup attendent une suite à cette journée pour faire reculer le gouvernement.



## Limoges

À nouveau des milliers et des milliers de manifestants, 10 à 15 % de plus que le 24 juin, ont défilé pendant plus de deux heures. Les organisateurs avaient rallongé le parcours, et les sonos dans les cortèges d'entreprises étaient plus nombreuses et plus revendicatives. Les hospitaliers avaient choisi de manifester tous syndicats et tous établissements confondus en un cortège unique où on a pu entendre : « *Le bouclier fiscal c'est pour le capital, celui des travailleurs c'est la grève* » ou encore « *Tous ensemble dans la grève, on fera reculer Sarko* » en plus du maintenant traditionnel et apprécié « *Les jeunes*



## Nantes

De l'aveu de tous, syndicats, presse et manifestants, il fallait remonter aux manifs contre le CPE pour trouver une telle affluence. Les chiffres annoncés donnent le double de la manifestation du 24 juin qui était déjà imposante : 80 000 selon les syndicats qui disaient 40 000 en juin, et 42 000 selon la police qui disait 26 000 en juin également.

La manifestation a mis deux heures avant que les derniers démarrent avec en tête un cortège CFDT très nombreux suivi de celui de la CGT, représentatif de nombreuses entreprises de l'agglomération, dont des petites entreprises du privé qui défilent rarement. Ces deux syndicats représentaient à eux seuls la grosse majorité. Le cortège FO était dynamique mais moins fourni par contre que d'habitude à Nantes, suivi de Sud, la FSU et l'UNSA.

La manifestation était si nombreuse que beaucoup ont dû prendre des circuits parallèles pour manifester quand même.

## Le Havre

20 000 manifestants sont venus montrer leur opposition au projet de gouvernement. Par rapport au 24 juin, ce qui frappait était les délégations massives de toutes les grandes entreprises de l'agglomération. Les salariés de l'usine d'équipement automobile Cooper Standard (Bolbec), qui va fermer en laissant 316 personnes sur le carreau, exprimaient le sentiment général sur leurs dizaines de pancartes en tête de cortège : « *Demain on continue* ».

## Rouen

Énorme manifestation à Rouen : les ponts de la ville étaient couverts des 30 000 manifestants décidés à ne pas laisser le gouvernement laminer le droit à la retraite. Ce qui a fait la différence par rapport au 24 juin, c'est l'envie d'entraîner ses collègues. Une travailleuse disait : « *Moi, je viens avec dix copines. Si tout le monde fait pareil, on sera nombreux* ».

dans la galère, les vieux dans la misère etc. », repris d'ailleurs dans les sonos « centrales » des syndicats.

Dans beaucoup d'entreprises du privé, des appels à la grève, de plusieurs heures voire d'une journée avaient été lancés comme à Valeo, Renault-Trucks, Legrand, Madrange, Allia. Les cheminots annonçaient un taux régional de grévistes supérieur de 5 % à celui du 24 juin. Encore plus que pour le 24 juin, on soulignait la présence de « nouveaux » manifestants et le retour de ceux pas vus depuis longtemps. Simples manifestants comme militants, beaucoup souhaitaient vivement « une suite rapide ».

## • Négociation sur la pénibilité au travail

# Le prétexte pour faire accepter tout le reste

Le gouvernement a laissé entendre, qu'en fait de concessions, il fera un petit geste sur le volet de la « pénibilité » de son projet de loi sur les retraites.

Par exemple, Claude Guéant, le vrai-faux ministre conseiller de Sarkozy, a annoncé que le gouvernement ferait dans les prochains jours des propositions supplémentaires en ce qui concerne « la pénibilité, les carrières longues et les polypensionnés ». Déjà, François Fillon avait évoqué la modification des « critères » prenant en compte la pénibilité. Un amendement UMP, présenté par le rapporteur du projet de loi, propose que des accords de branche puissent

être signés sur ce volet... ce qui n'engage évidemment à rien.

Dans le projet de loi, le volet « pénibilité » ressemble en effet à une vaste fumisterie. Il accorderait généreusement le maintien de la retraite à 60 ans aux salariés pouvant justifier médicalement d'un taux d'incapacité de 20 %, à la suite d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail. Ce dispositif ne concerne donc que des salariés souvent exclus du monde du travail par décision de leurs patrons. Aucune mesure générale n'a été envisagée concernant les métiers difficiles, les branches professionnelles éprouvantes, non, seulement des mesures

individuelles, contrôlées, vérifiées, avérées. D'après les chiffres gouvernementaux eux-mêmes, cette mesure ne concernerait que 10 000 salariés par an. Chiffre dérisoire, inférieur aux besoins de la seule branche du bâtiment.

Pourtant, cela fait des années que syndicats et patronat discutent à n'en plus finir sur cet aspect. Qu'est ce qu'un métier pénible? À partir de quel âge est-ce insupportable? Car il est évident que la pénibilité, reconnue du bout des lèvres pour les travaux de force ou sur les chaînes, est beaucoup plus générale que ce que gouvernement et patronat veulent admettre. Le stress, la pression

du travail et des chefs, les actes répétitifs, l'accroissement de la productivité obtenue par l'intensité du travail, sont le lot commun de la plupart des salariés. Selon une enquête gouvernementale, 56 % d'entre eux, soit près de dix millions de personnes sont soumises au moins à une pénibilité physique. En fait, à l'exception de quelques professionnels privilégiés régulièrement interrogés par la presse et qui déclarent qu'ils ne veulent pas cesser de faire leur travail, car il les intéresse, la très grosse majorité des emplois sont pénibles, et le sont de plus en plus lorsqu'on dépasse les cinquante ou soixante ans.

La CFDT, depuis longtemps, a fait de cette discussion sur la pénibilité, son cheval de bataille. François Chérèque a encore appelé le gouvernement à introduire des modifications sur ce volet, déclarant que ce sera « un signe d'ouverture permettant de reprendre enfin le dialogue ». Mais de toute évidence, la reconnaissance de la pénibilité pour une toute petite minorité de salariés servirait alors à faire accepter l'aggravation de la situation pour le plus grand nombre : il faut exiger le maintien de la retraite à 60 ans !

**Bertrand GORDES**



## Angers

À Angers, si le rendez-vous de départ de la manifestation avait été fixé place Leclerc à 10h30, la queue du cortège ne s'est mise en mouvement que passé midi, tant la foule était compacte. À côté des nombreux travailleurs des services publics (enseignants, territoriaux, hospitaliers, cheminots, postiers), les salariés du privé étaient aussi venus en force, que ce soit de grosses entreprises, comme Bosch et Thyssen, ou de secteurs d'habitude moins mobilisés, comme le transport ou le bâtiment. « Une retraite en bonne santé, c'est un droit! », « Ils font du chiffre, mais nous avons le nombre! », disaient des pancartes écrites à la main. Il y avait « des nouvelles têtes »,

des camarades de travail qui n'avaient pas battu le pavé lors des journées d'action précédentes, voire qui se mettaient en grève pour la toute première fois.

## Cholet

À Cholet, la manifestation a rassemblé plus de monde que les manifestations les plus réussies de 2006 contre le CPE. Chez Michelin, la grève a été encore plus largement suivie que celle du 24 juin, avec cette fois près de 200 ouvriers derrière la banderole de la CGT. Les salariés de chez Nicoll et de chez Thalès étaient eux aussi bien visibles – mais pas tout à fait autant que les pompiers qui, avec sirènes et fumigènes, se sont chargés de mettre de l'ambiance! Une

manifestation encourageante, en somme, dont chacun est reparti avec l'envie que les choses ne s'arrêtent pas là.

## Reims

Nous nous sommes retrouvés deux fois plus nombreux que le 24 juin dans les rues soit près de 10 000 manifestants selon la police. On n'avait pas connu une telle mobilisation depuis le mouvement des retraites en 2003.

Aux cortèges habituels de la fonction publique et des entreprises les plus importantes de la ville, on remarquait la présence de plus petites comme les vendeuses des magasins Monoprix ou Aubert venues en nombre, ou encore celle d'une

blanchisserie industrielle.

Des débrayages ont eu lieu dans de nombreuses entreprises comme Valeo, les Transports Urbains de Reims, les maisons de champagne ou Reims Aerospace.

## Belfort

Le nombre y était à Belfort, 5 000 personnes soit 2 000 de plus que le 24 juin dans un cortège assez serré. Une majorité étant des salariés des entreprises, de tous âges. Mais les enseignants, les hospitaliers, les services municipaux, EDF et tous les secteurs étaient là et plus nombreux aussi que le 24. Des jeunes un peu partout dans le cortège.

Débrayage bien suivi à Alstom, et en très nette augmentation parmi les techniciens et cadres. Pareil à General Electric.

Les manifestants étaient visiblement contents de l'affluence et des slogans, par exemple « Ras le bol de ce gouvernement qui rançonne les smicards pour aider les richards » ou encore « Les vieux dans la misère, les jeunes dans la galère », etc. slogan aussi lancé en tête du cortège par la CGT.

## Tours

17 000 selon la police, 25 000 selon les syndicats, ce qui est sûr c'est qu'à Tours nous étions bien plus nombreux que le 24 juin, près du double vraisemblablement.

Les cortèges des grandes entreprises, toutes présentes comme d'habitude, n'étaient pas forcément plus fournis, à l'exception des postaux ou des hôpitaux qui étaient 20 % de plus. Par contre on a pu remarquer des banderoles de petites

entreprises de tout le département, voire des travailleurs venus en groupe sans banderole, comme cette petite entreprise d'électronique de Montlouis, dont une gréviste disait: « Chez nous ça va mal, on ne sait pas ce qu'on va devenir dans six mois, alors la retraite quand est-ce qu'on va en profiter si on laisse faire? ». Et, par comparaison avec les manifestations précédentes, les têtes chenues des retraités avaient été rejointes par un nombre nettement plus conséquent de jeunes actifs.

## Montbéliard

Une grosse manifestation bien sûr, 5 à 6 000 personnes, plus importante que la précédente en juin, mais marquée par une pluie de plus en plus forte et le nombre de manifestants a diminué tout au long du trajet.

À noter que 250 travailleurs de l'usine de Peugeot-Sochaux ont débrayé en début de tournée de l'après-midi pour participer à la manifestation. Le chiffre est du même ordre que pour la manifestation de juin.

## Annecy

Manifestation au moins de l'importance de celle de juin, avec un cortège CFDT plus étoffé. Les grosses usines du privé étaient là bien sûr : Staubli, SNR, Téfal, Pompes Guinard.

## Chambéry

Manifestation du même niveau que celle de juin.

À la SNCF, pour toute la journée, un seul TGV et un seul TER. La direction a fait rouler des autocars sur les trajets TER.

# Répéter des mensonges n'en fait pas des vérités

**Pendant que des centaines de milliers de travailleurs manifestaient leur opposition dans les rues du pays, l'Assemblée nationale commençait, mardi 7 septembre, « l'examen » de la « réforme » des retraites, avant le passage devant les sénateurs puis l'adoption définitive à la Toussaint.**

Pour afficher leur inflexibilité, les tenants de la « réforme » n'ont proposé qu'un amendement totalement marginal, un « dispositif très expérimental d'allègements ou de compensations » sur la pénibilité consistant en mesures de temps partiel, de « tutorat », ou, « à titre exceptionnel », une cessation anticipée d'activité. Ils se sont empressés, en revanche, de s'attaquer à la possibilité de départ anticipé des fonctionnaires

parents de trois enfants.

Mais, comme de bien entendu, le ministre Woerth et ses relais persistent sur le thème de « l'inéluctabilité » du recul de l'âge de la retraite. « *Il faudra travailler plus longtemps si nous voulons assurer le financement de notre système de retraites* », répète-t-il, comme si les mensonges, assenés une fois de plus, allaient se transformer en vérités.

La campagne qu'ils mènent ne consiste qu'à répéter ce même mensonge. Il y aurait selon eux un incontournable problème démographique, la proportion actuelle de deux actifs pour un retraité deviendrait un pour un en 2050, en raison de l'augmentation de l'espérance de vie des plus de 60 ans, en principe retraités. Le déficit créé par cette situation serait intenable si la « réforme » n'avait pas lieu.

De tous les éléments de cette affirmation avancée avec aplomb, il n'y en a qu'un de vrai : l'augmentation, pour l'instant en tout cas, de l'espérance de vie. C'est tant mieux, et c'est, notamment, un résultat des progrès sociaux de ces dernières décennies, dont l'abaissement de l'âge légal de départ en retraite. Encore conviendrait-il de rappeler l'espérance moyenne de vie en bonne santé, qui chez les ouvriers, ne dépasse pas 60 ans.

Mais tout le reste est fallacieux. Il est faux par exemple que la réforme permettrait de maintenir les « seniors » au travail plus longtemps. L'économiste Bernard Friot démontre que, en dix-sept ans de « réformes » successives visant depuis 1993 à augmenter la durée nécessaire pour une retraite complète, l'âge moyen de cessation d'activité n'a pas

augmenté, il n'atteint toujours pas 59 ans. Et pour cause : les emplois n'ont pas cessé de diminuer et le niveau du chômage atteint ces dernières années n'a fait qu'aggraver la situation.

Sarkozy et Woerth ne font donc que tenter d'alourdir la facture pour tous les salariés qui peinent à réunir leurs trimestres, et évidemment les femmes sont en première ligne. Pour bénéficier d'une pension complète, des centaines de milliers de salariés de plus de 55 ans seront obligés, alors même que les employeurs les rejettent, de galérer deux années supplémentaires, pour tenter de compléter leurs annuités, sous peine de voir leur future pension diminuer.

Cette politique gouvernementale menée depuis dix-sept ans est un choix. La quantité de richesses produites depuis 1970 a doublé entre autres du fait de l'augmentation de la productivité du travail, ce qui devrait permettre sans aucun problème de consacrer une proportion égale ou supérieure au paiement des retraites... et des salaires. Mais c'est le contraire qui se passe, justement parce que depuis des années, la politique patronale consiste à réduire la part du revenu consacrée aux salaires et aux retraites, en augmentant la part des profits... qui ne servent à rien d'autre qu'à la spéculation.

**Viviane LAFONT**

La quantité de richesses produites a doublé depuis 1970.



## La fausse preuve par l'exemple des autres pays

**Le gouvernement veut essayer de nous convaincre que le recul de l'âge légal de départ à la retraite est inéluctable puisqu'en France, nous serions les derniers en Europe à cesser de travailler « si tôt », tous nos voisins ayant retardé l'âge de départ à la retraite.**

Et de fait, si les femmes peuvent partir à 60 ans encore dans un certain nombre de pays de l'Union européenne, la France est le seul pays où l'âge légal est de 60 ans aussi pour les hommes. Il est de 65 ans par exemple en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Belgique, au Portugal ou en Italie. Il est même repoussé à 67 ans en Allemagne. Il n'y a guère que dans les pays d'Europe de l'Est que l'âge de départ est inférieur à 65 ans mais toujours supérieur

à 60 ans.

Mais il n'y a pas qu'en France que ce type d'argument est avancé. Un peu partout on essaie de faire croire aux travailleurs que leur situation est privilégiée par rapport à leurs collègues des autres pays et qu'il faut se résoudre à consentir des efforts ! Les gouvernants font feu de tout bois d'autant que les comparaisons d'un pays à l'autre ne sont guère possibles si on ne tient pas compte de tous les aspects de la législation et du mode de calcul des pensions.

Et puis les arguments sur l'âge légal de départ ne tiennent pas compte de l'âge réel où les travailleurs cessent leur activité professionnelle. En Italie, l'âge légal est de 65 ans pour les hommes mais l'âge réel de « sortie du marché du travail » est en moyenne de 60 ans et quelques mois. En Allemagne, c'est en moyenne à 62 ans, et

même à 61 ans et demi pour les femmes, que les salariés « sortent du marché du travail » alors que l'âge légal est de 67 ans.

L'âge légal n'est respecté nulle part tout simplement parce que plus les gouvernements le reculent, moins il est réaliste. Bien des travailleurs usés avant l'âge ne peuvent pas suivre. Quant au patronat, il se débarrasse des plus anciens et n'embauche même pas les jeunes. Le recul de l'âge légal est tout simplement la négation du droit à prendre sa retraite dans des conditions correctes avec une pension qui permet de vivre.

Dans tous les pays les travailleurs sont soumis à la même politique d'attaques systématiques contre leur niveau de vie et les quelques protections dont ils bénéficiaient. Mais nulle part les travailleurs n'ont

à se rendre à l'argument selon lequel il faudrait accepter un nivellement de leurs droits par le bas. Même s'il était vrai que les salariés étaient plus mal lotis dans d'autres pays, serait-ce une raison pour accepter de renoncer à ses droits ?

C'est d'ailleurs pour montrer que les travailleurs sont confrontés aux mêmes attaques dans tous les pays, qu'une manifestation européenne est prévue à Bruxelles le 29 septembre prochain. Il s'agit d'affirmer haut et fort que les travailleurs ne sont pas dupes des mensonges qu'on leur sert pour les dresser les uns contre les autres et qu'ils n'acceptent pas ces reculs en matière de retraites, de salaires, de conditions de vie et de travail que les gouvernements et le patronat veulent leur faire subir.

**Dominique CHABLIS**

## Les femmes encore plus pénalisées

La Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et l'égalité) s'était penchée dès juillet sur les conséquences pour les femmes de la réforme des retraites. Des députés de gauche viennent de dénoncer la discrimination accrue que le projet entraînera pour les retraites des femmes et de saisir à leur tour la Haute autorité.

Qu'il y ait des différences de retraite entre hommes et femmes, on n'avait pas besoin de la Halde pour le savoir. À travail égal, il n'y a jamais eu salaire égal, les femmes touchant en moyenne 27 % de moins que les hommes. Du fait de ces différences de salaire, de la précarité du marché du travail pour les femmes obligées d'accepter des CDD, des temps partiels et des interruptions de travail pour élever les enfants, leurs retraites sont inférieures en moyenne de près de 40 % par rapport à celle des hommes. Et c'est sans parler de toutes celles qui doivent se contenter du minimum vieillesse : en 2004, 76 % des 600 000 bénéficiaires. Mais les femmes partent aussi plus tard en retraite, une femme sur trois devant attendre d'avoir 65 ans pour toucher une retraite à taux plein, contre un homme sur vingt.

Avec le report à 62 ans de l'âge légal de départ et à 67 ans de l'âge pour partir avec une retraite sans décote, les inégalités vont encore s'accroître entre hommes et femmes. Et c'est sans compter sur l'explosion du chômage et de la précarité (au second trimestre 2010, 60 % des embauches sont des CDD de moins d'un mois) qui réduiront encore leurs revenus.

C'est bien évidemment une discrimination de plus envers les femmes mais c'est aussi la conséquence directe de la politique du gouvernement et de sa réforme des retraites. Et c'est une raison de plus pour refuser ce projet de réforme.

**Cédric DUVAL**

## • Rentrée scolaire

# La dégradation des conditions de travail continue

**Si le mot d'ordre de grève lancé par le SNES-FSU pour le 6 septembre a été diversement suivi dans les lycées et collèges, cela ne signifie pas pour autant que les enseignants aient trouvé cette rentrée scolaire satisfaisante. Les différentes « réformes » mises en place à la va-vite, mais avant tout le cumul des suppressions de postes qui pèsent depuis quatre ans sur tous les services de l'Éducation nationale, ont amené une dégradation continue de l'enseignement, dont le personnel et les élèves font les frais et qui suscite le mécontentement.**

Le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, annonçait avant la rentrée que tous les élèves auraient un professeur en face d'eux, malgré le fait que 16 000 postes supplémentaires ont été supprimés cette année. Mais ce tour de passe-passe n'a pu se faire (et encore, imparfaitement) qu'en augmentant ici le nombre d'élèves par classe, ou en fermant là de petites écoles de campagne pour regrouper les élèves dans quelques villes, avec pour conséquence d'allonger leur temps de trajet.

La suppression de la formation des enseignants en IUFM a certes permis de boucher des trous, en plaçant quelque 16 000 stagiaires directement devant leurs classes, mais ne rend service ni à eux, ni aux élèves. Auparavant, après une année de formation théorique en IUFM, comprenant des périodes d'observation et de stage dans les établissements, les enseignants stagiaires assuraient en général six heures de cours hebdomadaires en seconde année, sous la direction des formateurs. Cette année,

ils ont été lancés devant leurs classes en effectuant un temps plein, sans avoir un indice sur le niveau des élèves qu'ils ont en face d'eux, qui leur permettrait de préparer efficacement leurs cours, et en ayant eu pour toute formation sur le terrain que deux jours « d'accueil » dans les rectorats avant la rentrée. C'est ainsi que Chatel entend améliorer la qualité de l'enseignement.

À cela s'ajoutent bien d'autres problèmes. Le début de la réforme des lycées se traduit entre autres par un grignotage des horaires attribués aux disciplines enseignées, sous prétexte de mettre en place deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé... par groupes de dix-huit élèves ! Le programme de la classe de seconde a été modifié, mais les manuels ne sont pas encore tous parus, certains élèves ne les auront qu'en octobre. Comme ils sont forcément neufs, les familles les paieront au prix fort et devront déboursier entre 220 et 250 euros : à elles de se débrouiller avec l'allocation de rentrée scolaire,

a déclaré le ministre. L'assouplissement de la carte scolaire, qui permet aux parents de choisir l'école de leurs enfants, a accentué la ghettoïsation des établissements de banlieue et creuse encore plus les inégalités sociales. Chatel se vante de quelques internats d'excellence

créés pour une infime minorité d'élèves issus des classes populaires, mais il laisse tomber tous les autres.

La politique d'économies au détriment de l'Éducation nationale, qui s'accroît à chaque nouvelle rentrée, conduit à une dégradation continue des

conditions de travail, pour le personnel comme pour les élèves. Le ministre est peut-être content de cette rentrée, qui jusqu'à présent n'a pas connu d'orage, mais les nuages s'accumulent...

Marianne LAMIRAL



## • École maternelle

# De moins en moins de places

En école maternelle aussi la rentrée est problématique. Les médias se sont fait l'écho de parents furieux de voir que leur enfant, qui doit avoir 3 ans dans l'année 2010, ne trouve pas de place à l'école, bien qu'ils aient fait la démarche administrative pour l'inscrire. C'est entre autres le cas à Marseille.

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille a précisé que l'inscription ne signifiait pas forcément l'admission. Sa circulaire – mais la mesure n'est pas propre à cette académie – précisait que « hors ZEP (zone d'éducation prioritaire), seuls les élèves ayant atteint l'âge de 3 ans au jour de la rentrée sont comptabilisés pour un éventuel ajustement ». Les autres, qui auront 3 ans avant la fin de l'année 2010, seront sur une liste d'attente. Les parents se sont ainsi retrouvés devant le fait accompli, sans avoir le moyen de faire garder leur enfant, et priés d'attendre une place hypothétique.

C'est une étape supplémentaire dans la dégradation de la

scolarité des tout-petits. Voilà des années que, rentrée après rentrée, les enfants de 2 ans sont privés d'école. D'après les statistiques ministérielles, au niveau national en 2005-2006 ils étaient encore 24,5 % scolarisés, ce qui est déjà un chiffre ridiculement faible ; mais en 2009 ils n'étaient plus que 11,6 %. La disparité est très grande selon les régions, mais le taux est partout en baisse. La Bretagne, qui avait le taux de scolarisation le plus élevé d'enfants entre 2 et 3 ans, a vu les effectifs réduits de cinq points par rapport à l'an dernier. Le recteur de l'académie de Rennes avait déjà déclaré il y a un an : « Pour des raisons budgétaires et pédagogiques, nous ne pouvons plus accueillir tous les enfants de 2 ans. ». Le « pédagogique » est de trop !

Le problème est uniquement budgétaire et ce sont les enfants qui paient les pots cassés. Le ministère met en avant le fait que, dans les zones défavorisées, la scolarisation des 3 ans est assurée. Mais bien souvent

les établissements classés en ZEP ne regroupent qu'une partie des élèves en difficulté.

Par ailleurs, de quelle scolarisation peut-on parler quand les classes sont surchargées, quand elles comptent plus de 30 élèves en maternelle ? Et pourquoi éliminer les enfants de 2 ans qui, surtout dans les milieux modestes, ont absolument besoin de l'encadrement de l'école, de la socialisation, de l'éveil intellectuel qu'elle suscite et de l'apprentissage de la langue, en particulier – mais pas seulement – pour les enfants issus de familles où on ne maîtrise pas le français ?

Darcos, ancien ministre de l'Éducation, avait décrété que le rôle des enseignants en maternelle était de « changer les couches ». Il ne faisait qu'ajouter le mépris à une politique de sabotage de l'éducation qui s'accroît, au détriment des enfants et, pour les parents qui en ont les moyens, au bénéfice des jardins d'enfants dans le privé.

Sylvie MARÉCHAL

## • Dans 124 lycées et collèges Expérimentation et hypocrisie

Le ministère de l'Éducation nationale prévoit que 124 collèges et lycées auront des cours le matin et des activités sportives l'après-midi, à titre d'expérimentation cette année.

Il est déjà bien peu honnête de présenter ce projet comme une nouveauté : une douzaine de groupes scolaires parisiens fonctionnent à peu près de cette façon en cours élémentaire et en maternelle depuis plus de trente ans, dans des quartiers populaires ou en ZEP. Les élèves concernés bénéficient d'activités sportives et culturelles en supplément, comparé à ce qui existe dans les autres écoles. Ils ont donc plus de plaisir à venir en classe, le taux d'absentéisme y est très faible. Ces activités sont

financées, avec difficulté, par des associations et par l'aide de la Ville de Paris.

Le gros avantage de cette formule, pour lutter contre l'échec scolaire, est le dédoublement de classes. Les élèves étant du coup moins nombreux, ils peuvent solliciter les enseignants. Mais cette nouvelle expérimentation en collège et lycée laisse perplexe. Comment l'Éducation nationale pourrait-elle généraliser cette expérience en ayant supprimé des milliers de postes d'enseignants, dont des professeurs de sport, et en projetant de continuer à le faire ? Quels crédits seront débloqués ? Cette opération risque de n'être que du vent, une fois de plus.

Claire DESPLANTES

• Belgique

# Des surenchères nationalistes qui affaiblissent les travailleurs

Depuis le 14 juin dernier, suite aux élections législatives, les partis politiques belges sont en négociation pour la formation d'un gouvernement fédéral. C'est pourtant encore loin d'être la plus longue crise institutionnelle qu'ait connue la Belgique.

Les négociations sont très âpres, car elles engagent de profondes réformes institutionnelles qui vont donner encore plus d'autonomie financière aux trois régions, Flandre, Wallonie et Bruxelles. Mais est aussi négociée la répartition d'au moins 25 milliards d'euros d'économies pour renflouer les caisses de l'État, vidées par le soutien aux banques et aux grandes entreprises depuis la crise de fin 2008.

Les deux principaux négociateurs sont Bart De Wever et Elio Di Rupo. L'un dirige la NV-A (Nouvelle alliance flamande), arrivée en tête des élections en Flandre avec plus de 28 % des voix, et l'autre préside le Parti Socialiste, le parti le plus important électoralement de Wallonie, avec plus de 36 % des voix.

La NV-A est un parti populiste et nationaliste, fortement appuyé par le patronat flamand. Et dans cette région devenue la plus riche de Belgique depuis les années 1960, ce patronat

compte bien profiter des circonstances pour obtenir le maximum d'avantages, notamment en diminutions d'impôts et de charges sociales, en assouplissement des lois sociales, en subventions régionales, etc.

Quant au Parti Socialiste, il n'a conservé de socialiste que le nom. Mais il doit quand même conserver son électorat, alors qu'il se prépare à imposer de lourdes mesures d'austérité, dans une région déjà fortement minée par le chômage.

Tous les enjeux économiques font monter les enchères. Paradoxalement, alors que le programme de la NV-A propose la « disparition » de la Belgique, dont les régions doivent à terme devenir des régions européennes, De Wever affirme que la scission de la Belgique n'est pas du tout à l'ordre du jour... Ce sont des ténors du PS qui ont entonné les trompettes séparatistes, largement amplifiées par les médias francophones, puis la presse

française, comme le journal *Le Figaro* annonçant que, « après l'échec des négociations entre Flamands et francophones, les politiques wallons évoquent pour la première fois une éventuelle scission ».

En réalité, les dirigeants du PS veulent tout simplement faire monter la pression sur ceux de la NV-A, comme ces derniers ont pu le faire au mois d'août en faisant semblant de rompre les négociations. Mais, à ce jeu sur les divisions communautaires, ils préparent des lendemains bien douloureux pour la population.

Ce sont déjà les dirigeants du PS qui, dans les années 1960, furent à l'origine de la régionalisation des pouvoirs entre Flandre et Wallonie, et de la scission des partis politiques qui en a résulté. Ils voulaient disposer de la liberté de subventionner à leur guise les patrons wallons censés maintenir les emplois dans la sidérurgie wallonne... ce qu'ils n'ont pas fait, bien sûr. Mais en évoquant l'éventualité de la scission du pays, les dirigeants du PS ne font que renforcer les nationalistes flamands et, la crise économique aidant, d'autres nationalistes

plus radicaux pourraient prendre la place de De Wever et tromper une partie plus importante de la population, y compris dans la classe ouvrière.

Pourtant tous les travailleurs, de Wallonie, de Bruxelles comme de Flandre, sont perdants avec la montée des nationalismes, même si l'on n'en arrive pas à la scission du pays. Déjà depuis les années 1980, les partis justifient les mesures d'austérité imposées à la population – au nord comme au sud du pays – par des raisons communautaires, alors que c'est le transfert d'une partie toujours plus grande de la richesse produite vers le patronat et les gros actionnaires qui entraîne la quasi-stagnation des salaires, la régression de toutes les aides sociales et la dégradation des services publics.

Alors, c'est pour les luttes à venir, tandis que la crise s'accroît, qu'il faudra que les travailleurs wallons et flamands défendent leurs intérêts communs face à un patronat de plus en plus arrogant, sans se laisser affaiblir par le nationalisme sur lequel jouent les politiciens.

Claude THIÉRAM

• Luxembourg

# Contre les mesures d'austérité Manifestation le 16 septembre

Les syndicats luxembourgeois manifesteront jeudi 16 septembre à Luxembourg, avec les syndicats de frontaliers belges, français et allemands, « contre la politique peu sociale et discriminatoire » du gouvernement.

En effet, à la veille des congés, le gouvernement luxembourgeois a mis en place les premières mesures d'un plan d'austérité. Il a fait voter à toute vitesse par la Chambre des députés, le 13 juillet, une loi qui devrait entrer en activité à compter du 1<sup>er</sup> octobre de cette année et qui comporte une série de mesures, en particulier la suppression des allocations familiales pour les enfants âgés de plus de 21 ans et la suppression, après 18 ans, du « boni » pour enfant qui s'élève à 922,50 euros par an et par enfant.

Cette suppression sera compensée pour les habitants du Luxembourg par des bourses d'études, auxquelles n'auront pas droit les non-résidents. Pour



les frontaliers dont les enfants sont étudiants, c'est une perte mensuelle de plusieurs centaines d'euros (les allocations familiales représentent par mois et par enfant une somme de 234 à 410 euros). Or les frontaliers représentent 44 % des salariés du pays! Ils sont plus de 140000, dont la moitié viennent de France, essentiellement du nord de la Lorraine.

Avec la suppression des allocations familiales au-delà de 21

ans et celle du boni, le gouvernement compte ainsi réaliser 40 millions d'euros d'économies... de l'argent qui lui permettra d'aider les banquiers, qui ne sont pas malheureux au Luxembourg. Ceux de la place affichent un résultat colossal de 441 milliards au premier semestre, même s'il est en baisse de 30 % par rapport à 2009. C'est dans les poches des travailleurs, frontaliers ou pas, que le gouvernement compte puiser pour

compenser les « pertes » des banquiers, et les premières mesures annoncées ne sont qu'un début.

Mais elles suscitent un profond mécontentement chez les travailleurs. Le principe « mêmes cotisations, mêmes droits » doit rester garanti au Luxembourg, affirment les syndicats, qui dénoncent la loi du 13 juillet et les sacrifices imposés aux frontaliers, et qui mobilisent pour le 16 septembre.

Étienne HOURDIN

• Turquie

# La « Nouvelle Constitution » et la préparation du référendum du 12 septembre

Le parti gouvernemental AKP, qualifié d'islamiste modéré, au pouvoir en Turquie depuis 2002, voudrait bien redorer son blason qui commence à se ternir, notamment en vue des élections générales qui auront lieu en 2011. Pour cela il voudrait se faire plébisciter le 12 septembre, au cours d'un référendum sur la « Nouvelle Constitution ».

La Constitution proposée est présentée comme une opération de démocratisation, remettant en question la Constitution de 1982 instituée par les généraux à la suite du coup d'État militaire du 12 septembre 1980. Mais en fait il ne s'agit que de quelques changements de détail, alors que 34 des articles de cette Constitution ont déjà subi une importante modification en 2001 en vue d'intégrer l'Europe. Et depuis qu'il est au pouvoir, l'AKP a déjà apporté d'autres modifications sans se donner la peine d'organiser un référendum : depuis la première en 2004, il en est à sa dixième... sans pour autant d'ailleurs que

cette Constitution autoritaire ait changé fondamentalement.

De son côté le principal parti d'opposition, le CHP social-démocrate, mène une campagne pour le vote Non au référendum, de même que le MHP, parti d'extrême droite, défendant en fait l'œuvre constitutionnelle de la dictature militaire. Quant au parti kurde, le BDP, qui avait déclaré au départ qu'il allait faire voter Oui au référendum, il a changé d'attitude et appelle au boycott en déclarant qu'il n'y a dans ces modifications rien qui concerne les Kurdes.

En effet les seules modifications constitutionnelles relèvent des règlements de comptes qui se poursuivent entre fractions de l'appareil d'État et de la bourgeoisie. L'armée et la fraction kémaliste cherchent à défendre les prérogatives qu'elles ont depuis le début de la République. Mais aujourd'hui la grande bourgeoisie turque voudrait que l'armée reste dans ses casernes et ne se mêle

de politique que quand elle le lui demande. Les récentes arrestations de généraux et d'officiers supérieurs, après des enquêtes sur leurs complots, ont eu lieu dans ce contexte.

Mais de leur côté les changements démocratiques que l'AKP prétend apporter dans cette nouvelle mouture de la Constitution proposée en référendum relèvent de l'homéopathie. En particulier, la Constitution de 1982 instaurée par les généraux visait à encadrer strictement les droits des travailleurs, après la vague de luttes ouvrières qui avait précédé le coup d'État, et l'AKP n'entend en fait rien y changer. En guise de nouveauté par exemple, un article déclarerait que les travailleurs pourraient désormais adhérer au syndicat de leur choix. Cela remplirait une condition mise à l'adhésion à l'Union européenne, mais cela ne changerait rien pour les travailleurs car le système syndical, qui ne reconnaît qu'un seul syndicat représentatif par

entreprise, resterait inchangé.

Quant aux fonctionnaires, même si en paroles ils auront le droit de participer aux négociations concernant les conventions collectives, il n'est toujours pas prévu qu'ils aient le droit de grève.

De même un des arguments de l'AKP pour accréditer l'idée d'une démocratisation est que, avec celle-ci, les généraux putschistes de 1980 pourraient être traduits en justice. Mais ils oublient de préciser qu'un autre article leur donne droit à la prescription...

Mais, dans la campagne pour le référendum, on voit les « islamistes modérés » se présenter en partisans de la démocratisation et les sociaux-démocrates alliés à l'extrême droite défendre les généraux et leur coup d'État d'il y a trente ans. Curieux débat, dans lequel les travailleurs ne peuvent vraiment se sentir ni d'un côté ni de l'autre. Mais il



Un meeting d'Erdogan pour le «oui» (Evet).

convient bien au gouvernement et aux partis d'opposition, en leur évitant d'aborder les vrais problèmes politiques et sociaux, et notamment ceux du chômage,

de la vie chère, de la précarité et des conditions de travail qui voient se multiplier les accidents mortels, quasi quotidiens.

Julien SILVA

• Il y a 30 ans

# Le coup d'État militaire du 12 septembre

Il y a trente ans, le 12 septembre 1980 avant l'aube, les rues d'Ankara, d'Istanbul et de toutes les grandes villes turques résonnaient du bruit des chars. L'armée occupait tous les points stratégiques et un communiqué du chef de l'État-major, le général Kenan Evren, annonçait que celle-ci avait pris le pouvoir « pour faire disparaître tous les obstacles qui empêchent le bon fonctionnement de la démocratie » ainsi que « pour défendre les principes d'Atatürk contre les idéaux communistes et fascistes ».

Le gouvernement était démis, l'Assemblée nationale était dissoute, de même que l'ensemble des partis politiques, dont les dirigeants étaient arrêtés et les biens saisis, les syndicats et les grèves étaient interdits.

**Un coup dirigé contre la classe ouvrière...**

Le président des États-Unis de l'époque se félicita du coup d'État et la plupart des autres dirigeants occidentaux le firent aussi plus ou moins ouvertement. En Turquie même, peu après le coup du 12 septembre,

un dirigeant patronal du textile fut plus précis, s'écriant en parlant des travailleurs : « Jusqu'à aujourd'hui, c'est nous qui avons pleuré et c'est eux qui se sont amusés. Désormais, c'est notre tour. » Plus tard, le même allait aussi se féliciter que la nouvelle Constitution établie par les généraux mit fin à bien des droits ouvriers.

Et en effet, un des principaux objectifs des militaires était de mettre un point final à une période de montée des luttes des travailleurs qui durait depuis le début des années soixante. La jeune et dynamique classe ouvrière n'hésitait pas à se mettre en lutte pour améliorer ses conditions de travail et son pouvoir d'achat. Le salaire passa ainsi de l'indice 100 en 1963 à 120 en 1967, 126 en 1968, 157 en 1971, 173 en 1975 et jusqu'à 220 en 1976. Ce plus que doublement du salaire en treize ans n'était pas le fait d'un soudain altruisme des patrons, mais le résultat de dures luttes.

Même après la déclaration de l'État d'exception en avril 1971, il y eut à partir de 1974 une



nouvelle montée des luttes des travailleurs. En même temps la politisation se développait, en particulier parmi la jeunesse. Des centaines de milliers de jeunes se lançaient dans la lutte politique malgré les arrestations, les tortures et même les assassinats, et plusieurs dizaines de milliers adhéraient aux organisations d'extrême gauche.

**...et préparé depuis longtemps**

À partir de 1979 il y eut une accélération des préparatifs visant à créer les conditions d'un

coup d'État militaire. Les assassinats politiques quotidiens et l'insécurité découlaient en fait d'une politique de l'État, comme en a témoigné récemment un général à la retraite; ils devaient permettre de justifier l'intervention de l'armée « pour mettre fin au chaos ».

Parmi les mesures prises à la suite du coup d'État militaire, on trouve l'interdiction de tous les partis, mais surtout l'interdiction de la confédération DISK à laquelle la grande majorité des travailleurs combattifs étaient affiliés tandis que les autres

les grèves considérées comme politiques parce que destinées à obtenir de nouveaux droits, les grèves générales, les grèves de solidarité.

Avant de laisser le système politique reprendre peu à peu des apparences démocratiques, les militaires eurent soin de mettre en place en 1982 une nouvelle Constitution. Restrictive sur le plan politique, elle l'était également sur le plan social, encadrant strictement le droit de grève et les droits syndicaux en général.

À partir du printemps 1989, avec la fin de la période de dictature militaire ouverte, de nouvelles luttes allaient démontrer que celle-ci n'avait nullement brisé la classe ouvrière turque. Elles allaient permettre aux travailleurs de retrouver une partie de leur pouvoir d'achat. Néanmoins le système politique et le type de relations sociales mises en place par le coup d'État militaire allaient demeurer pour l'essentiel. L'intervention de l'armée, ce 12 septembre 1980, avait ainsi doté la bourgeoisie turque de nouveaux moyens contre les travailleurs et lui avait permis de retrouver pour trente ans la stabilité politique et sociale.

J.S.

## • Irlande et Grande-Bretagne Blair chassé à coups de pompes

L'ancien Premier ministre travailliste Tony Blair a finalement renoncé à la séance publique de signature de ses Mémoires, qu'il avait prévu de tenir le 8 septembre, à Londres.

Après le rôle plutôt falot joué au Moyen-Orient en tant qu'envoyé spécial du « Quartet » (ONU, USA, Russie, Union européenne), et sa tentative ratée pour se placer dans la course à la présidence de l'Union européenne, cet ouvrage devait marquer le retour de Blair sur la scène politique. Dans ce but, sa sortie avait été accompagnée d'une bruyante campagne médiatique des deux côtés de l'Atlantique et Blair avait prévu une tournée de séances de signature dans les capitales du monde anglophone.

Prudent, Blair avait néanmoins choisi de commencer par Dublin, le 4 septembre, plutôt que par Londres. Si son but était de « prendre la température », il en aura eu pour son argent. Car celui que la presse irlandaise encensait ce jour-là comme l'artisan de la « paix » en Irlande du Nord, s'est trouvé face à des centaines de manifestants en colère, venus lui rappeler son rôle dans les sales guerres d'Irak et d'Afghanistan. Face à une pluie de chaussures et autres projectiles, Blair dut battre en retraite piteusement derrière la police antiémeute.

C'en est donc fini de la tournée des popotes qu'avait voulue Blair, pour le moment en tout cas, mais pas forcément de ses ambitions politiques. En attendant, il s'est

reconverti dans les affaires, en créant un réseau d'entreprises de conseil financier, dont l'une, au moins, s'intéresse plus particulièrement au pétrole irakien ! Après avoir aidé le grand capital à s'enrichir sur le dos des populations lorsqu'il était au pouvoir, il met désormais toute son énergie à s'enrichir lui-même.

Quant à savoir si Blair a la moindre chance de regagner les faveurs de l'électorat populaire, on peut en douter. Les dix années de politique antiouvrière du Parti Travailliste sous sa direction ont laissé des marques profondes dans la classe ouvrière, qui ne lui pardonne pas plus l'aggravation de ses conditions de vie que sa politique criminelle en Irak.

Mais Blair pourrait avoir d'autres ambitions. Il s'est servi de ses Mémoires pour se poser en homme d'État, responsable d'un système qu'il a tout fait pour défendre contre les velléités de résistance de son propre parti. Lors des nombreuses interviews que lui ont consacrées les chaînes de télévision, on a pu l'entendre apporter son soutien à la brutale austérité de la coalition des Partis Conservateur et Libéral-Démocrate aujourd'hui au pouvoir. De là à penser que Blair se voit déjà, en cas d'aggravation de la crise, en homme « providentiel » qui, comme lors de la Grande Dépression des années 1930, pourrait réunir les trois grands partis parlementaires au sein d'un gouvernement d'union nationale pour faire payer la population laborieuse, il n'y a pas loin.

François ROULEAU

## Blair, l'argent et le paradis terrestre

Il y a quelques siècles, les pêcheurs fortunés pouvaient racheter leur âme par les « indulgences » qu'ils versaient à l'Église. « Aussitôt que l'argent tinte dans la caisse, l'âme s'envole du purgatoire », disait ainsi un dignitaire religieux au XVI<sup>e</sup> siècle. L'ancien Premier ministre britannique Tony Blair, récemment converti au catholicisme, remet cette pratique au goût du jour. Les recettes tirées de la vente de ses Mémoires serviront à aider des militaires britanniques grièvement blessés dans les guerres d'Irak et d'Afghanistan où il les a envoyés.

L'histoire ne dit pas si, du

coup, le bon Dieu lui pardonnera ; les dizaines de milliers de victimes de ses guerres et leurs proches, sûrement pas.

En tout cas, Blair ne mise pas uniquement sur l'au-delà. Grâce à ses conférences et autres conseils aux riches que ses fonctions lui ont permis de rencontrer, il aurait accumulé 25 millions d'euros en trois ans. Et il vient de se lancer dans la finance, en créant une petite banque d'affaires, Tony Blair Associates.

Il a raison : en attendant une hypothétique place au paradis, mieux vaut profiter des bienfaits de ce bas monde.

Michel BONDELET

## • Mozambique

# Émeutes contre l'augmentation du coût de la vie

Le 1<sup>er</sup> septembre, de violentes manifestations ont éclaté au Mozambique pour protester contre l'augmentation du coût de la vie. Elles ont surtout touché la capitale, Maputo, mais aussi Beira, la deuxième ville du pays, et Chimoio, ville située à 750 km au nord de la capitale.

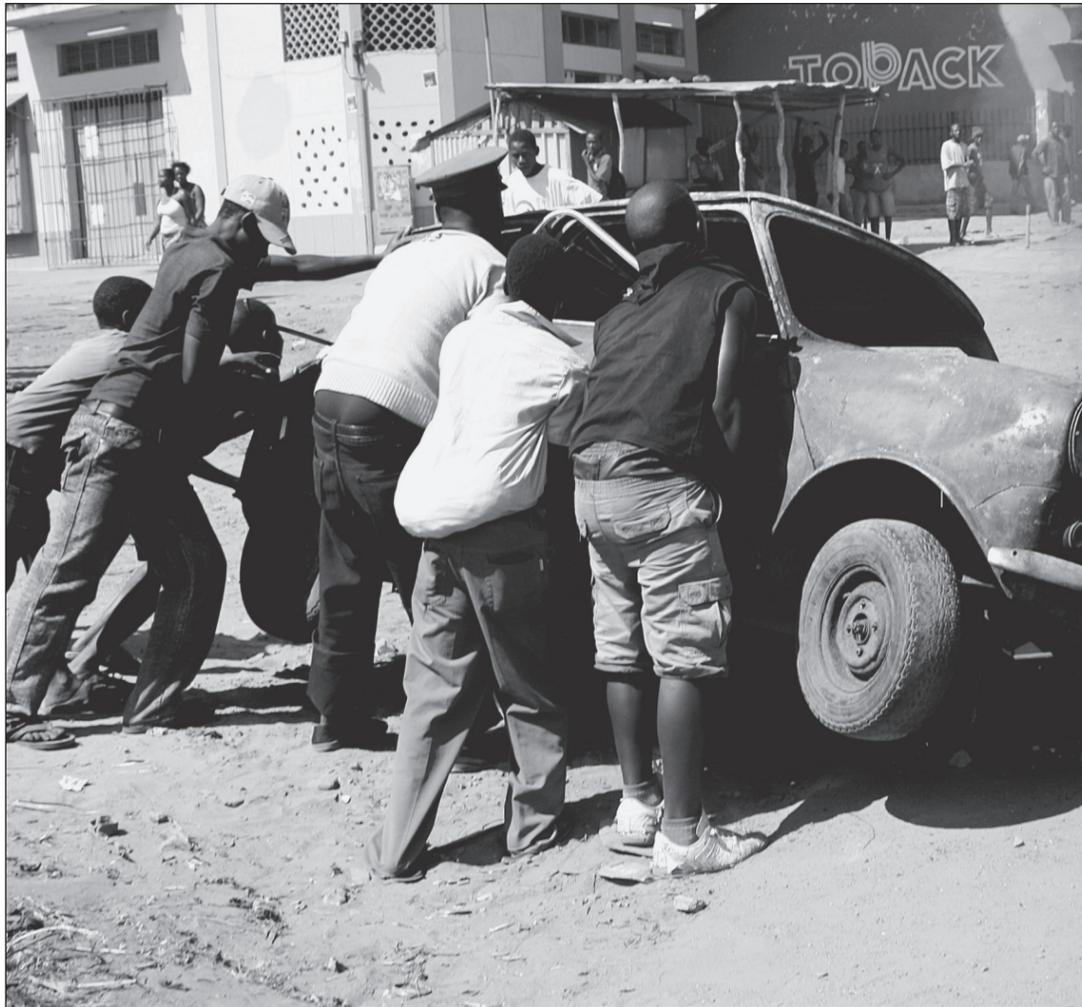
La police a durement réprimé les manifestants, qui avaient érigé des barricades, pillant au passage des

commerces et des stations d'essence. Tirant à balles réelles, elle a fait au moins treize morts et 400 blessés. Par ailleurs, 150 personnes ont été arrêtées.

C'est l'augmentation annoncée de 25 % du prix du pain qui a provoqué la révolte des faubourgs pauvres des villes. D'autant qu'elle fait suite aux récentes hausses du prix du riz, de l'eau, du carburant (8 %, mais c'est la troisième hausse en moins de six mois) et de l'électricité (13 %).

La situation est illustrée par le témoignage d'une femme de ménage à Maputo : « Maintenant, on achète un sac de riz de 25 kilos 2000 méticals, je n'en gagne que 1 500 ; Comment dois-je faire pour survivre ? »

Le gouvernement se retranche derrière l'augmentation des cours mondiaux des céréales, principalement due aux manœuvres spéculatives. Également mise en cause, la crise financière, qui a provoqué une dépréciation de la monnaie nationale par



## • Flambée des cours du blé

# Spéculateurs et affameurs

Le prix du blé a pratiquement doublé en six mois et il continue à grimper. Alors qu'il s'affichait en juillet à 130 euros, il dépassait 230 euros la tonne fin août. Et déjà les conséquences de cette flambée se font sentir sur les aliments de première nécessité, comme le pain, mais menacent également le prix des poulets, des porcs et des bœufs, dont le blé constitue l'essentiel de l'alimentation.

Certains mettent en avant la sécheresse qui sévit en Russie,

troisième exportateur mondial, et la décision de Poutine d'imposer un embargo jusqu'en décembre sur les exportations de blé. L'Ukraine et le Kazakhstan pourraient décider d'une suspension temporaire de leurs exportations. D'autres pays, comme le Canada, quatrième exportateur mondial, s'attendent à une moins bonne récolte. Le département américain de l'Agriculture a confirmé cette tendance, estimant que la production mondiale devrait se

situer autour de 646 millions de tonnes, au lieu de 680 l'an dernier.

Il n'en fallait pas plus pour alimenter la spéculation sur cette céréale, essentielle dans la chaîne alimentaire, et dont le cours influence aussi celui du maïs, du soja et du riz.

Les aléas climatiques ne devraient pourtant pas peser car, comme le soulignent des spécialistes, après deux années de récolte record, les stocks sont au plus haut. Un analyste affirme

Du 5 au 8 septembre 1915,  
la conférence de Zimmerwald

# L'internationalisme socialiste contre la boucherie impérialiste

rapport à la devise sud-africaine (43 % depuis le début de l'année). Or le Mozambique dépend grandement des importations de produits de première nécessité en provenance d'Afrique du Sud.

En fait, une grande majorité des 23 millions de Mozambicains vit dans une extrême pauvreté, dont l'impérialisme est pleinement responsable. Ce pays, l'un des premiers pays d'Afrique à avoir été colonisé, fut exploité durant cinq siècles par le Portugal. Victime à grande échelle du trafic des esclaves, en direction du Brésil notamment, il fut vidé de ses forces vives et tout développement fut entravé.

Au milieu des années soixante éclata la guerre de libération, qui devait mener à l'indépendance du Mozambique le 25 juin 1975. Mais l'impérialisme et ses alliés ne voulaient pas que le Frelimo, parti nationaliste arrivé au pouvoir, considéré alors comme radical, puisse servir d'exemple à d'autres peuples, notamment contre le régime de l'apartheid qui sévissait alors en Afrique du Sud. Le régime sud-africain suscita donc une rébellion armée au Mozambique avec le Renamo. Cette guerre civile dura jusqu'en 1992, faisant près d'un million de victimes.

Le pays sortit de ces épreuves véritablement exsangue. Et alors qu'il regorge de richesses potentielles, notamment minières et énergétiques, la majorité de sa population vit dans un dénuement extrême. Pire, elle doit aujourd'hui subir les conséquences de la spéculation capitaliste qui prend pour cibles le blé et le riz, quitte à affamer des millions de pauvres.

Au Mozambique, la colère de la population n'a sans doute pas fini de s'exprimer.

Roger MEYNIER

même qu'avec ces stocks, le marché mondial pourrait se passer pendant un an des exportations russes ! Et beaucoup d'affirmer que le scénario de 2008, date de la dernière flambée des prix du blé, qui avait débouché sur des émeutes de la faim en Afrique et en Asie, ne devrait pas se reproduire.

Les récentes émeutes au Mozambique viennent de les démentir.

R.M.



Roger Viollet

**Les nécessités politiques de la construction européenne ont quelque peu transformé les programmes d'histoire enseignés dans les écoles et le discours officiel sur ce que fut réellement la grande boucherie de 1914-1918. Les films et les livres sur les fraternisations, les mutineries, l'absurdité et la sauvagerie de cette guerre ne sont plus interdits.**

La République française parle même de réhabiliter les mutins qu'elle avait fusillés à l'époque et, tous les 11 novembre, ses représentants actuels déplorent le massacre perpétré pourtant avec l'assentiment de leurs prédécesseurs. Mais on est loin du compte, tant en ce qui concerne l'horreur de cette guerre que la responsabilité des classes dirigeantes dans son déclenchement.

Car cette guerre de partage du monde entre puissances impérialistes ne fut possible que parce que les États, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Russie, l'avaient préparée, voulue, organisée. Parce qu'ils avaient déchaîné la propagande nationaliste afin d'enchaîner les peuples de chaque pays derrière leurs gouvernements et leurs états-majors respectifs.

Leur tâche fut grandement facilitée par la trahison des directions de presque tous les partis et syndicats ouvriers européens. Les dirigeants

socialistes, qui avaient pourtant voté des résolutions pour s'opposer à la guerre, qui avaient analysé le fonctionnement de l'économie capitaliste et la course à la guerre qui en découlait, cédèrent à toutes les pressions nationalistes.

En France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, ils trahirent leur internationalisme et se rangèrent en bons petits soldats derrière les généraux et les marchands de canons. Au passage, la guerre et leur servilité permirent à quelques-uns d'entre eux d'accéder aux postes gouvernementaux pour la première fois. Pour les chefs, les salons des ministères ; pour la piétaille des militants trahis par leur direction, le sort commun, la tranchée.

Mais tous ne cédèrent pas. En Allemagne, des socialistes comme Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg, en France les syndicalistes révolutionnaires Pierre Monatte et Alfred Rosmer, en Russie les dirigeants révolutionnaires Lénine et Trotsky et une

majorité du mouvement ouvrier restèrent fidèles à l'idéal socialiste. Ce fut au prix de l'isolement, de la prison parfois, de l'exil.

Tous ces militants affirmèrent dès le début de la guerre que la cause unique en était le système capitaliste et qu'il n'en sortirait que misère, désolation et, aussi, révolutions. Ils n'eurent de cesse de renouer les liens entre les militants des pays belligérants, dans le but de proclamer ensemble que leur foi dans l'internationalisme restait intacte et que eux, au moins, n'avaient trahi ni leur programme ni leur classe sociale. C'est ainsi que du 5 au 8 septembre 1915, dans le village suisse (pays neutre) de Zimmerwald, près de Berne, une poignée de militants européens réunirent la première conférence socialiste internationale depuis le début des hostilités. Selon les souvenirs de Trotsky, toute la conférence tenait dans quatre voitures ! Mais le simple fait que cette conférence ait pu se tenir renforça les militants isolés ou emprisonnés et leur redonna une perspective. Au milieu des ruines et des massacres, le drapeau rouge était relevé.

Ainsi le *Manifeste* de

Zimmerwald, signé par des militants venus de onze pays d'Europe, dont la France, l'Allemagne et la Russie, commença-t-il à circuler et à traverser les frontières. Il rappelait aux travailleurs que le programme de l'Internationale Socialiste, que le socialisme étaient toujours à l'ordre du jour, que cette perspective était même la seule pour sortir de la barbarie guerrière. Le *Manifeste* se concluait par ces mots : « *Ouvriers et ouvrières, mères et pères, veuves et orphelins, blessés et mutilés, à vous tous qui souffrez de la guerre et par la guerre, nous vous crions : par-dessus les frontières, par-dessus les champs de bataille, par-dessus les campagnes et les villes dévastées, prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* »

Aussi peu nombreux qu'aient été les internationalistes révolutionnaires en 1915 et aussi pourchassés fussent-ils, c'est à eux que l'histoire a donné raison. En 1917, la guerre mondiale accoucha en effet de la plus grande crise révolutionnaire qu'ait connue le monde à ce jour, au cours de laquelle le prolétariat mondial contesta, au nom du socialisme, le pouvoir à la bourgeoise.

Paul GALOIS

## • Antilles

### Épidémie de dengue

## Des mesures limitées et bien tardives

**Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, et Marie-Luce Penchard, ministre de l'Outre-mer, ont effectué une visite expresse aux Antilles pour tenter de rassurer la population, frappée par une épidémie de dengue. Elles ont promis que le gouvernement allait mobiliser plus de moyens pour lutter contre cette maladie.**

Il s'agit essentiellement de l'envoi de 300 volontaires du service civique et de 150 militaires, et du déblocage de 200 000 euros pour l'élimination des carcasses de voitures et autres déchets.

Ces mesures sont limitées et surtout bien tardives, compte tenu de l'ampleur de l'épidémie qui sévit depuis huit mois. Il aura fallu attendre qu'elle ait touché plus de 60 000 personnes en Guadeloupe et Martinique, et provoqué la mort d'au moins dix-neuf d'entre elles, pour que le gouvernement réagisse.

Ce genre d'épidémie n'est pourtant pas un phénomène nouveau. Les Antilles sont régulièrement touchées par cette maladie, contre laquelle il n'existe pour l'heure ni traitement préventif, ni traitement curatif. On assiste même à une intensification dans la fréquence des épidémies : 11 500 cas en Guadeloupe

en 2005, 19 000 cas en 2007 ; 24 000 cas en Martinique en 2001, 14 500 en 2005, 18 000 en 2007.

Les autorités laissent entendre que la prolifération des moustiques, vecteurs de la maladie, serait due au manque de civisme de la population, aux décharges d'ordures sauvages, à l'abandon des carcasses de voitures, aux eaux domestiques stagnantes.

Mais que propose le gouvernement ? Des mesures ponctuelles, limitées et inefficaces, comme l'envoi de quelques centaines de militaires. Pour vraiment endiguer la dengue, il faudrait intensifier la lutte contre les gîtes où se multiplient les moustiques, et de façon durable. Il faudrait également traiter les zones humides et résorber les bidonvilles où des eaux

stagnantes se développent à la moindre averse, en développant la construction. Au lieu de cela, on assiste à une diminution des équipes et des programmes d'éradication pour cause d'économies, tandis que la paupérisation de la population engendre le développement des bidonvilles et de l'habitat précaire.

Au-delà, on peut s'étonner de la faiblesse des recherches

scientifiques pour éradiquer cette maladie, connue depuis le 18<sup>e</sup> siècle et qui a déjà provoqué d'importantes épidémies à travers le monde. Le fait qu'elle touche des populations pauvres, essentiellement la zone caraïbe, l'Amérique du Sud et le sud de l'Asie, n'est sans doute pas étranger à ce manque de préoccupation.

Roger MEYNIER

## La population empoisonnée avec la complicité de l'État

Deux rapports confirment que les mises en garde concernant les dangers du chlordécone pour la population des Antilles ont été ignorées par le ministère de l'Agriculture pendant près de vingt ans, sous la pression des grands planteurs de banane.

Interdit aux États-Unis dès 1976, classé comme cancérigène possible en 1979, le chlordécone est un pesticide qui fut utilisé à grande échelle dans les bananeraies de Guadeloupe et Martinique. Il ne fut interdit en France qu'en 1990, et seulement trois années plus tard aux Antilles.

Entre-temps, les grands planteurs avaient pu écouler leurs stocks. Mais le chlordécone avait empoisonné

des milliers d'ouvriers travaillant dans les plantations, ainsi que des milliers d'hectares de terres, de nombreux cours d'eau et même la mer. Et cela de façon durable, car cette molécule qui se dégrade difficilement se fixe pour de nombreuses années dans les sols.

Le rapport de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) met en évidence « de véritables anomalies dans le cadre d'une approche de prévention » et « dans la gestion du dossier du chlordécone par le ministère de l'Agriculture ». Celui de l'Agence nationale de sécurité sanitaire conclut que, « face à la défense de l'industrie bananière française », l'impact de



l'utilisation de ce produit sur l'environnement et la santé « a été secondaire dans les préoccupations des autorités politiques ».

On s'en doutait depuis longtemps, mais ces rapports

ont le mérite de le confirmer : la population antillaise a été empoisonnée par les capitalistes de la banane, avec la complicité de l'État. Et ce n'est sûrement pas un cas isolé.

R.M.

## • Transports en commun

### La gratuité, c'est possible

**Depuis le samedi 28 août, le réseau de transports en commun de Libourne (Gironde) est devenu gratuit pour tous les habitants de cette ville de 24 000 habitants. Libourne est désormais la treizième ville de France où la gratuité a été instaurée.**

C'est aussi le cas à Aubagne, Châteauroux, Compiègne ou encore Morlaix. Il y a aussi de nombreuses communes où un minibus circule gratuitement sur un circuit court pour relier différents quartiers du centre-ville. Et d'autres où la gratuité est de rigueur pour les moins de 18 ans, comme c'était déjà le cas à Libourne auparavant.

Tout cela ne représente certes que des cas minoritaires, mais ces exemples montrent que, concernant un service public essentiel à la population, il serait tout à fait possible de généraliser la gratuité dans toutes les agglomérations. Et cela met en lumière le racket que constitue la non-gratuité des transports publics. Car l'utilisateur paie en réalité deux fois. Par ses impôts, qui servent à subventionner la société de transport, et par le prix du ticket. C'est d'autant plus aberrant que les recettes des transports ne proviennent que pour une faible part de la billetterie. Cette proportion sert en fait à payer la mise en place du transport public payant (guichets de

vente, contrôleurs, compositeurs, gestion des amendes). À Libourne, le coût de l'opération sera ainsi couvert par le prélèvement transports obligatoire auprès des entreprises de plus de neuf salariés.

Partout où la gratuité a été mise en place, la fréquentation a augmenté, profitant en premier lieu aux plus pauvres, pour lesquels le coût du transport représente une charge importante dans le budget. « Grâce à ce dispositif, on pense passer dès la première année de 350 000 à au moins 400 000 voyages », expliquent ainsi les responsables des transports libournais. Mais c'est aussi une mesure concrète qui permet de réduire



la circulation automobile dans les centres-villes, bien plus efficace que les discours léniants sur le « développement durable ».

Alors, la gratuité devrait être une priorité sociale élémentaire, parmi d'autres, en particulier en cette période de crise et de baisse du pouvoir d'achat. Il n'y a même pas besoin d'être révolutionnaire, ni même de se réclamer

de gauche, pour cela. Si à Libourne la gratuité des bus publics constituait une des promesses de Gilbert Mitterrand, fils de l'ancien président et maire socialiste de la ville depuis 1989, lors des élections municipales de 2008, à Vitry (Ille-et-Vilaine)... c'est Pierre Méhaignerie, ancien ministre et dirigeant de l'UMP, qui l'a instaurée depuis 2001 !

Henri MARNIER

## • Campagne contre les Roms

# Le cynisme gouvernemental

**Pour justifier sa campagne d'expulsion des Roms, Hortefeux explique qu'il ne s'agit que « de démanteler les occupations illégales et illicites ». Jeter des escadrons de CRS en tenue de combat contre des familles, détruire leurs pauvres campements, expulser manu militari hommes, femmes et enfants, ce serait simplement, pour Hortefeux, « se contenter de faire respecter la loi ».**

Quelle hypocrisie, et quel cynisme. Car les lois, les Hortefeux et les politiciens bourgeois

de tous bords, ses pareils, savent les ignorer, les contourner voire les violer, quand ça les arrange.

Depuis l'adoption en 2000 d'une loi « relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage », les communes de plus de 5 000 habitants sont tenues de se doter « d'aires permanentes d'accueil pour les gens du voyage », c'est-à-dire les artisans et commerçants forains. Mais, dix ans après, cette loi est toujours peu ou pas appliquée. Et si les gens du voyage, la plupart du temps, se trouvent toujours contraints de s'installer hors des zones prévues à cet effet, c'est donc parce que ces zones sont, dans la plupart

des régions, inadaptées, rares, voire inexistantes. Les préfets – les mêmes qui organisent les expulsions – ont le pouvoir de contraindre les communes à aménager des aires d'accueil, ce qu'ils ne font pas.

Quant aux Roms, s'ils ont la liberté théorique de circuler en Europe, rien n'est prévu pour leur permettre de s'installer. Ils sont réduits à des campements précaires, sur des terrains dont ils ne sont évidemment pas propriétaires.

Rappelons cependant qu'après la Deuxième Guerre mondiale, et jusqu'au milieu des années 1970, faute de logements pour accueillir les

travailleurs étrangers que les industriels faisaient venir en masse, la France se couvrit de bidonvilles, qui s'installèrent là où ils purent. Au milieu des années 1960, leur population atteignit 100 000 personnes. Celui de Nanterre dans les Hauts-de-Seine, l'un des 89 de la région parisienne, logeait à lui seul 14 000 personnes. Aucun des politiciens de l'époque – ancêtres de ceux d'aujourd'hui – n'y trouva à redire: ce n'était pas légal, mais le patronat avait besoin de main-d'œuvre et pas envie de dépenser de l'argent pour la loger dignement.

Jean-Jacques LAMY

## • « Déchéance de la nationalité » Même sans morsure, reste le venin

Lançant au mois de juillet la campagne xénophobe du gouvernement, Sarkozy avait fait feu de tout bois pour montrer que son gouvernement était ferme. Impuissant devant la crise, soumis aux groupes capitalistes, en chemin vers la banqueroute du budget public, il s'agissait de montrer sa force en faisant connaître qu'on expulsait les familles de Tsiganes roumains, en détruisant des bidonvilles et en envoyant les gendarmes patrouiller dans quelques cités « sensibles ». Pour faire bonne mesure, Sarkozy avait parlé de déchoir de leur nationalité les naturalisés depuis moins de dix ans ayant agressé des policiers, condamnés à des peines de prison de plus de cinq ans, ou polygames. Bref, le danger venait de l'étranger, surtout misérable, et Sarkozy se dressait contre.

Mais la démagogie xénophobe est une chose et la loi, pour l'instant, en est une autre. Il est interdit par les conventions internationales de fabriquer des apatrides, la polygamie a des frontières extrêmement mouvantes et difficiles à définir, la Constitution interdit de distinguer entre « les citoyens suivant leur origine ». Au moment de présenter son projet de loi sur la sécurité au Parlement, il ne survivrait plus des amalgames racistes de Sarkozy, selon ses propres dires, que le projet de déchoir de leur nationalité les naturalisés depuis moins de dix ans ayant porté « atteinte à la vie d'une personne dépositaire d'une autorité publique, en particulier les policiers et les gendarmes », formulation remarquablement floue. Tout cela fait beaucoup de bruit pour bien peu de cas et évidemment n'arrêtera pas les délinquants recourant à la violence pour échapper à la police.

De tout cela il ne restera donc que ces discours qui auront agité et renforcé les préjugés les plus dangereux et remis au goût du jour des phrases et des comportements dignes de démagogues d'extrême droite.

Paul GALOIS

## Un maire socialiste pour l'expulsion des Roms

Il n'a pas fallu longtemps pour que la belle unanimité affichée par les notables du PS à leur université d'été de La Rochelle se fendille.

François Rebsamen, maire socialiste de Dijon, a estimé dans une interview publiée par *Le Parisien* du 3 septembre que son parti ne devait pas participer à la manifestation organisée samedi 4 septembre pour

protester contre les mesures et la propagande xénophobes du gouvernement.

Reprenant à son compte et quasiment à la lettre les arguments du gouvernement pour justifier son comportement xénophobe, il a expliqué que les « maires (il pense évidemment aux maires socialistes) ont raison de saisir la justice pour les expulser (les Roms). Quant à l'expulsion

du territoire français, il est du devoir d'un gouvernement de reconduire des étrangers en situation irrégulière », a-t-il précisé. À condition, a-t-il ajouté, que cela se fasse « sans spectacle ». Discrètement, en quelque sorte!

La raison de fond d'une telle prise de position? « *Le PS est un parti de gouvernement* », a-t-il rappelé à ceux qui, dans son parti, l'auraient oublié.

Le PS est « un parti de l'alternance », a-t-il insisté. Une alternance qui, à l'entendre, ne signifie pas un changement de politique, même dans ses aspects les plus révoltants.

Mais ce notable socialiste ne dit-il pas tout haut ce que nombre de dirigeants du Parti Socialiste pensent tout bas, ou même à mi-voix?

Jean-Pierre VIAL

## • Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) Solidarité avec les Roms

Suite aux déclarations xénophobes du gouvernement sur les Roms, le 12 août, à 6 heures du matin, la police était intervenue pour expulser des familles du bout de terrain qu'elles occupaient sous l'A86 à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) depuis le mois d'avril, après une expulsion de leur terrain de l'Essonne. Les caravanes avaient été saisies. La seule « solution » proposée par la police était d'accepter « l'aide au retour » dite humanitaire de 300 euros; dans le cas d'un refus, la police déclarait qu'elle délivrerait une OQTF (obligation de quitter le territoire français). La grande majorité avaient refusé l'aide au retour et s'étaient retrouvés à la rue, sans hébergement.

Grâce au soutien d'un comité animé par Romeurope et à celui de la municipalité de Choisy-le-Roi, les familles (18, soit 74 personnes dont 24 enfants) ont été hébergées dans le gymnase Joliot-Curie. Une pétition hostile aux Roms a circulé, justifiant en partie aux yeux de la préfecture



Lors de la manifestation du 4 septembre à Paris.

l'intervention de la police.

Mais elle reflétait l'opinion d'une minorité, car ce qui se manifeste le plus ouvertement, c'est la solidarité: celle de militants d'associations et de la municipalité communiste qui permet l'hébergement, l'accès à l'eau courante, à des douches, à des visites gratuites de médecin, à des repas. Mais les Roms ont eu aussi le soutien de voisins indignés par les méthodes de la police: rondes avec lampes torches dans le gymnase

à 21 heures, avec les enfants qui pleurent, confiscation arbitraire de pièces d'identité, confiscation du peu de biens qu'ils avaient et qu'on ne leur rend pas sous prétexte « qu'on ne sait pas comment ils l'ont eu »!

Des voisins ont fait des gestes de solidarité comme le don d'un four à micro-ondes par exemple et, depuis la rentrée scolaire, des enseignants du lycée voisin qui ont profité de l'assemblée générale de rentrée

pour organiser une première collecte, et comptent recommencer. Des recours contre les OQTF ont été envoyés au tribunal administratif. Les militants sont sur le point d'obtenir la scolarisation des enfants dans les écoles du secteur.

Le stade Joliot-Curie était jusque-là un lieu d'activités sportives. Il devient pour un temps un lieu de solidarité contre les mesures racistes du gouvernement.

Correspondant LO

### • Ford – Blanquefort (Gironde)

# Le fiasco de la reprise industrielle

En 2009, Ford, pour se débarrasser à bon compte d'une de ses deux usines de Blanquefort et de 1 600 ouvriers, avait trouvé un repreneur, HZ Holding, qui s'engageait à « développer des solutions industrielles » pour pallier l'arrêt progressif de la production des boîtes à vitesses pour Ford d'ici 2011.

La principale de ces « solutions industrielles » était la production de pièces pour le secteur éolien au travers d'une entreprise, Hay, intimement liée à HZ. Eh bien, lundi 30 août, Hay a annoncé qu'il abandonnait ce projet purement et simplement.

Mais si HZ achemine l'usine vers la fermeture, cela ne l'empêche pas de puiser dans la caisse. C'est ainsi près de 7 millions que le repreneur a transférés vers ses actionnaires, au titre de ses bénéfices. Sept millions uniquement pour gérer l'existant et sans avoir mis un centime dans l'entreprise, l'affaire est bonne!

Côté baratin, une semaine avant que Hay annonce son désengagement, Ford avait pris la peine de faire savoir qu'il étudiait trois pistes permettant de sauver 220 emplois. Mais derrière cette annonce, il y a surtout la volonté de Ford de permettre aux directeurs et aux responsables politiques de dire qu'ils font quelque chose.

L'usine tourne en ce moment plus qu'au ralenti, les travailleurs ne voyant pas pourquoi ils

satisfieraient le trust qui les licencie. Ford ne voit donc même pas venir le peu de production attendue pour ses chaînes outre-Atlantique. À tel point que Ford a demandé à HZ d'augmenter les cadences pour rattraper la production en retard, à quelques mois de mettre tout le monde sur le carreau!

Chez les travailleurs, certains demandent maintenant que Ford réinvestisse dans l'usine pour sauver les emplois. D'autres, se disant que la fin de l'usine est programmée, affirment qu'il faut faire payer leur peau le plus cher possible. Quoi qu'il en soit, pour faire payer Ford, les travailleurs devront compter sur leur propre mobilisation collective, en créant un vrai rapport de force dans l'usine, mais aussi en essayant d'entraîner avec eux les milliers de travailleurs concernés par cette fermeture dans la région bordelaise. Ils ont d'ores et déjà annoncé une manifestation au Salon mondial de l'auto début octobre et cela peut être une première étape vers un tel rapport de force.

Correspondant LO

### • Technocentre Renault – Guyancourt

# Profits de Renault : de l'argent il y en a dans les poches du patronat

Fin juillet, le groupe Renault a annoncé ses résultats financiers du premier semestre. Malgré les discours alarmistes de la direction début 2010, les finances se portent très bien pour Renault. Son chiffre d'affaires a augmenté de 24 % par rapport au premier semestre 2009, et le groupe annonce un bénéfice de 823 millions d'euros, alors que l'année précédente il pleurait misère auprès de l'État et obtenait 3,5 milliards.

Ces profits du premier semestre sont en partie le résultat du blocage des salaires en 2009 - zéro pour cent d'augmentation générale et 0,7 % en février 2010 - ainsi que de la suppression de primes qui représentaient l'équivalent d'un mois de salaire.

Mais ils sont aussi la conséquence de l'intensification générale du travail dans les usines et les bureaux. Comme dans toutes les entreprises, les départs à la retraite ne sont pas remplacés. La flexibilité est appliquée dans toutes les usines, avec parfois des périodes de chômage qui alternent avec le travail du samedi et les journées rallongées, comme à l'usine de Flins où dix minutes supplémentaires ont été imposées.

Au Technocentre de Guyancourt, les vendredis chômés de septembre à décembre 2009 ont permis à la direction de faire 100 millions d'économies sur la masse salariale, sans compter les exonérations de cotisations patronales portant sur ces journées.

Renault est évidemment à l'affût de tout pour augmenter la productivité. À la production, il s'agit de faire plus de voitures avec moins d'ouvriers, et au Technocentre, les développements de véhicules doivent se faire également avec moins de salariés : plus de mille d'entre eux étaient déjà partis en 2009 dans le cadre de départs volontaires. Quant aux prestataires qui travaillaient au Technocentre,

plus de mille employés des bureaux d'études avaient été eux aussi renvoyés dès le début de 2009.

La traduction de cette politique, pour ceux qui restent, se mesure en pressions plus insupportables sur le travail, en heures supplémentaires : certains se contentent de casse-croûte en guise de pause-déjeuner, certains cadres travaillent chez eux après leur journée. Le stress ne cesse d'augmenter et les passages à l'infirmerie sont quotidiens.

Il y n'y a pas de fatalité à cette dégradation des conditions de vie et de travail. Renault a fait savoir à ses actionnaires qu'ils pouvaient se rassurer et qu'il y avait de l'argent. Eh bien, c'est donc qu'il y en a pour payer les salaires et les retraites. Il y en a pour stopper les licenciements et pour répartir le travail entre tous en garantissant les salaires de chacun.

Correspondant LO

### • La Barre Thomas – Rennes

# Derrière les magouilles, des suppressions de postes

**Anciennement propriété de Citroën, la Barre Thomas est une usine de 1 000 personnes fabriquant des pièces en caoutchouc et en plastique pour le groupe PSA, qui représente 85 % de ses commandes.**

En 2002, PSA a revendu l'usine au groupe Gomma qui, après avoir vidé les caisses, l'a revendue au fonds d'investissement Silver Point.

Après avoir licencié des centaines de travailleurs (l'usine en comptait trois mille en 2000), ce groupe financier va maintenant se débarrasser de la Barre Thomas dans le cadre d'un montage financier auquel participent PSA, Renault, l'État et le groupe Cooper.

En effet, il semble que l'usine de la Barre Thomas doive être revendue par Silver Point au Fonds de modernisation des équipementiers

automobiles mis en place par le gouvernement et qui réunit PSA, Renault et l'État. Ensuite, le FMEA revendrait l'usine à Cooper : celui-ci est un sous-traitant automobile, au chiffre d'affaires de deux milliards de dollars, présent dans 18 pays du monde. Il faut noter que Silver Point, l'ex-futur ancien propriétaire de l'usine de la Barre Thomas, est aussi un des sept principaux actionnaires de Cooper ! Ce montage sophistiqué va sûrement assurer de bonnes marges de profits financiers aux groupes participants, avec la complicité affichée de l'État.

Pour les travailleurs par contre, l'aboutissement de toute cette combine est la fermeture de l'usine Cooper de Bolbec en Normandie, qui compte 316 travailleurs, mais aussi la suppression de 50 postes dispersés dans les autres usines, y compris la Barre Thomas.

Les travailleurs de Bolbec ont répondu par une manifestation le 2 septembre pour protester contre la fermeture de leur usine.

Mais c'est l'ensemble des travailleurs du secteur automobile qui sont attaqués. Et si les constructeurs n'ont guère mis de temps à renouer avec les

bénéfices dès 2010, c'est sur le dos des salariés et avec, comme le montre ce nouvel exemple, l'aide de l'État.

Correspondant LO



### • Hospices civils de Lyon (HCL)

# Contre la suppression des primes non statutaires

Près de 400 agents des Hospices civils de Lyon, principalement infirmiers et manipulateurs de radiologie, mais aussi agents de sécurité de nuit, ont manifesté dans les rues de Lyon, mardi 1<sup>er</sup> septembre, pour réclamer le maintien de la prime de permanence de nuit.

La suppression de cette prime équivaldrait à une perte mensuelle de salaire de 150 à plus de 300 euros pour une infirmière, suivant l'ancienneté. De leur côté, les aides-soignants travaillant dans les Urgences perdraient une prime mensuelle de 20 euros. De quoi être très en colère car, pour certains, cette perte de salaire serait dramatique, beaucoup ayant des crédits tenant compte de ces primes.

Tout a commencé en février, lorsque la direction a décidé, sans prévenir personne, de ne plus verser la prime de permanence de nuit aux nouveaux entrants de nuit (infirmiers, manipulateurs radio, agents de sécurité). Souvent, pour les mères de famille, travailler la nuit permet, grâce à cette prime, de choisir un temps partiel pour ne pas avoir à payer de garde d'enfants. Et c'est au moment de leur passage de nuit qu'elles découvrent qu'elles ne percevront pas cette prime, très



importante dans l'organisation de leur vie! Ce sont donc ces agents qui ont commencé à se mobiliser.

La direction générale explique qu'elle ne fait qu'appliquer une injonction de la Chambre régionale des comptes lui demandant de se mettre en conformité avec la loi. Elle considère en effet ces primes – une prime non statutaire mise en place par les HCL en 1974 pour inciter des infirmières à travailler de nuit, ainsi que d'autres primes d'urgences et de transport – comme des privilèges et elle exige que les HCL les suppriment.

Par solidarité avec leurs collègues et craignant que la mesure ne s'étende à tous,

200 infirmiers et manipulateurs radio ont envahi fin juin le Comité technique d'établissement, une occasion pour les directeurs de mesurer le degré de mécontentement des agents. Le ton général était une profonde révolte contre une situation de travail qui ne cesse de se dégrader, avec maintenant en plus une diminution importante des salaires. Et de faire remarquer que « plus on travaille et moins on gagne, ce n'est pas ce que le gouvernement avait dit ».

Le directeur général, en recevant les grévistes le 2 juillet, a annoncé que la Chambre régionale des comptes demandait que les primes soient supprimées à tout le monde, y compris à ceux et celles qui les touchent déjà. Et d'ajouter

qu'elles coûteraient annuellement 5,3 millions d'euros et que leur suppression permettrait des économies durables, dans un contexte de déficit de près de 100 millions.

Tout cela a attisé la colère des agents concernés. Dès juillet, des établissements ont voté la grève reconductible et plusieurs actions ont été menées pendant l'été. L'intégration de ces primes dans le salaire serait bien sûr le meilleur moyen d'empêcher la direction de décider du jour au lendemain d'amputer le niveau de vie des agents. La lutte ne fait que commencer. Infirmiers, manipulateurs de radiologie et aides-soignants n'acceptent pas de perdre jusqu'à 14% de leur salaire.

Correspondant LO

### • Planet Saturn – Aubergenville (Yvelines)

# Grève pour remettre au patron les pieds sur terre

Vendredi 3 septembre, une partie des salariés se sont mis en grève chez Planet Saturn, grande surface d'électronique et électro-ménager ouverte près d'Aubergenville dans les Yvelines, au sein du centre commercial Family Village sorti de terre il y a trois ans.

À une bonne vingtaine devant le magasin, avec l'aide de militants de la CGT de l'Union locale de Mantes-la-Jolie, ils ont distribué un tract aux clients, dénonçant leurs conditions de travail et leurs salaires bloqués depuis l'ouverture du magasin.

Du point de vue salaire comme du point de vue ambiance de travail, on se croirait dans une zone de non-droit. Tous les jours, ils doivent faire des heures supplémentaires qui

ne leur sont pas payées; certains dimanches, même, passent à la trappe. L'ambiance est à l'aveugnant: les travailleurs doivent subir des fouilles répétées à la sortie, ainsi que des accusations de vol, en particulier lorsqu'ils protestent sur les conditions de travail.

Au cours de la journée, alors que de nombreux passants les encourageaient, les grévistes ont obtenu de la direction un rendez-vous pour le lundi 6 septembre. Le patron acceptait de rencontrer une délégation pour discuter des revendications. C'était une première victoire, car jusqu'à ce jour il avait répondu par le mépris aux multiples interventions de l'inspection du travail! Mais, en escomptant que la proposition

de rencontre serait suffisante pour faire reprendre le travail en ce vendredi après-midi de rentrée, qu'elle espérait faste pour elle, la direction s'est trompée. Les salariés ont continué la grève jusqu'à l'heure de fermeture, à 20 heures.

Au Family Village, où l'on prétend offrir aux clients un concept moderne pour faire ses courses en flânant agréablement, on voit



que les méthodes de direction de certains magasins en sont toujours au 19<sup>e</sup> siècle.

Correspondant LO

## Hôpital public, la casse continue

En Île-de-France, hors Paris, 54 hôpitaux publics assurent les urgences chirurgicales le soir, la nuit et le week-end. Ils pourraient bientôt n'être plus que sept – un par département parisienne – pour assurer la permanence des soins qui leur incombe auprès des... 10 millions de Franciliens concernés!

Ce n'est pas une blague, mais une proposition de la très officielle Agence régionale de santé d'Île-de-France, présidée par le non moins officiel ancien ministre socialiste de la Santé Claude Évin.

L'argument servi est que les blocs opératoires tournent au ralenti la nuit, que les personnels y seraient donc sous-employés, mais qu'ils prennent leurs repos compensateurs le lendemain, au moment où l'activité est importante, et que donc... cela coûte trop cher! Et l'ancien ministre d'en appeler à « la rationalisation du système » et à « rendre le dispositif plus efficient », bref à faire des économies.

Si le projet aboutit, chaque jour de semaine à partir de 18 h 30, il n'y aura plus qu'un seul bloc chirurgical par département d'Île-de-France. Qui-conque connaît l'état de la circulation en banlieue parisienne en fin de journée imagine aisément ce qu'il adviendra de celui ou celle qui, relevant d'une intervention urgente, devra franchir jusqu'à cinquante kilomètres de bouchons avant de se retrouver dans l'unique service de chirurgie du département, où attendront déjà plusieurs autres malades. Et il en ira de même chaque week-end à partir du samedi midi et chaque jour férié. C'est véritablement une politique criminelle, d'autant que, dans chaque hôpital où le bloc fermera la nuit, le service d'imagerie médicale (IRM, scanners...) fermera lui aussi, privant ainsi les autres services de l'hôpital de toute possibilité d'exams et de radios.

C'est une régression de plus, qui s'ajoute aux fermetures de services, aux fermetures de lits, aux suppressions de postes qui menacent le système hospitalier et avec lui la santé de la majorité de la population.

Sophie GARGAN

## • Bouclier fiscal

# La pompe à finance n'aspire que dans un sens

Après le ministre du Budget Baroin, le secrétaire général de l'Élysée Guéant a évoqué un possible remaniement du bouclier fiscal. Il faut dire que cette loi commence à poser un problème à ses concepteurs. Au moment où le gouvernement sabre dans tous les budgets publics, supprime les postes de fonctionnaires par dizaines de milliers, met en œuvre l'austérité contre les travailleurs, ce cadeau fait aux plus riches des plus riches passe de plus en plus mal.



Le bouclier fiscal, créé en 2006 par le gouvernement Villepin, limitait à 60 % des revenus l'imposition maximum des contribuables. Il fut porté à 50 %, en guise de cadeau d'avènement par Sarkozy, fraîchement élu, en juillet 2007. Il stipule donc qu'aucun contribuable ne peut payer au fisc plus de 50 % de ses revenus, sous prétexte qu'il ne serait pas normal de travailler la moitié du temps pour payer des impôts. À ceci près que les revenus visés ne proviennent généralement pas du travail de celui qui les perçoit, mais de ses placements, c'est-à-dire de l'exploitation du travail des autres.

La loi une fois votée, il s'agit d'en profiter au mieux. Tout l'art du « fiscaliste » consiste alors à minimiser les revenus de ses clients et à ne laisser échapper aucun centime effectivement payé au Trésor public. Et d'arriver à la

conclusion que, lorsque vous êtes vraiment riche, c'est l'État qui vous doit de l'argent ! Ainsi le fisc a-t-il remboursé, en 2009, 30 millions d'euros à Liliane Bettencourt et, en moyenne, 330 000 euros aux mille plus gros bénéficiaires de cette loi. L'an passé, 16 350 foyers fiscaux ont utilisé le bouclier, pour un montant total de 585 millions d'euros.

Mais depuis, les cabinets d'optimisation fiscale ont travaillé à plein rendement et les remboursements pour 2010 risquent d'être encore plus élevés. Il y a en effet mille et une façons – on ne parle ici que de ce qui est légal – de dissimuler les revenus des riches. Il y a des avocats pour inventer les multiples prétextes à dégrèvement, des députés pour les mettre sous forme de texte de loi et les voter, des ministres pour les mettre en œuvre, des gestionnaires de fortune pour les

utiliser. Et le feuilleton Bettencourt est là pour démontrer à quel point tous ces gens se connaissent et se comprennent bien.

C'est certes coûteux pour le budget de l'État, mais ces gens-là considèrent qu'il est fait pour ça. Mais cela peut aussi être coûteux pour l'image de Sarkozy auprès de ces millions d'électeurs qui, bien qu'aisés, commencent peut-être à trouver que ce gouvernement favorise surtout la très mince couche des grands bourgeois. C'est à eux que Guéant s'adresse lorsqu'il affirme, contre toute évidence, que Sarkozy « n'est absolument pas un président des riches » et parle d'aménager le bouclier fiscal.

Mais il n'est pas sûr que le projet avancé par Guéant suffise à rassurer son électorat. Il n'a en effet parlé que de conditionner les remboursements d'impôts aux investissements en direction des PME, en prenant comme modèle ce qui se fait pour l'impôt sur la fortune, l'ISF. Sauf que pour les assujettis à l'ISF, investir dans une PME, ou même affirmer qu'on va le faire, est le moyen le plus simple de... diminuer son impôt. Et il se trouve que la tranche supérieure des contribuables qui profitent du bouclier fiscal, ceux qui obtiennent 99 % des 585 millions remboursés, sont justement ceux qui payent aussi l'ISF.

Pour les classes populaires tout cela peut sembler aussi lointain qu'un épisode de Dallas. Sauf que, pour voir un tel feuilleton, on ne paye que la redevance, alors que les diminutions d'impôts des riches, la population les paye de ses conditions de vie.

Paul GALOIS

## Des augmentations d'impôt ciblées

En annonçant, dans un courrier adressé le 30 août aux parlementaires, qu'on n'échapperait pas à une augmentation des impôts en 2013, après l'élection présidentielle, François Baroin, ministre du Budget, a jeté un pavé dans la mare du camp présidentiel et suscité une levée de boucliers. « Nous sommes opposés aux augmentations d'impôts aujourd'hui, demain et après-demain », a rétorqué Xavier Bertrand, précisant que par après-demain il entendait 2013. Finalement, Baroin lui-même a fait machine arrière en déclarant le 5 septembre : « Le gouvernement fera

tout son possible pour éviter l'augmentation d'impôts. Tant que Nicolas Sarkozy sera président de la République, il n'y aura pas d'augmentation des impôts », a-t-il insisté.

Il en est de l'augmentation des impôts comme de la « politique de rigueur » : le gouvernement joue sur les mots. L'augmentation des impôts, elle est déjà là, même si, comme l'a expliqué le conseiller de Sarkozy Henri Guaino dimanche 5 septembre, il ne s'agit pas d'une « hausse générale de l'impôt » – nuance ! – mais « des hausses d'impôts ponctuelles sur certaines catégories

et sur certains sujets ».

C'est vrai : toutes les mesures qui ont été adoptées ou sont en voie de l'être vont toucher, pour l'essentiel, les classes moyennes et les couches populaires – de la fiscalisation des indemnités journalières d'accidents du travail, par exemple, qui s'applique depuis le début de l'année, à l'augmentation des taxes sur l'assurance vie et l'assurance maladie, annoncée pour 2011. Les plus riches, eux, seront épargnés. C'est ce qu'on appelle des hausses d'impôt ciblées !

Jean-Jacques LAMY

## • TVA sur le « triple play » Ponction sur les usagers



**Le gouvernement vient d'annoncer qu'une augmentation de la TVA sur les abonnements Internet triple play était prévisible. Manière de dire que c'est pour bientôt.**

Actuellement, 20 millions d'utilisateurs sont abonnés à cette offre triple play, appelée ainsi parce qu'elle comprend, outre l'accès à Internet, la téléphonie et la télévision. L'offre à 29,90 euros, pour ne pas dire 30 euros, a été initiée par Free il y a quelques années, avec succès. Puis Orange, SFR et tous les concurrents s'y sont mis, avec des offres identiques ou un peu plus chères.

Mais François Baroin, le ministre du Budget, affirme que « le statu quo sur le triple play n'est pas possible ». La raison invoquée est que Bruxelles fait les gros yeux sur la fiscalité de ces abonnements.

La situation fiscale du triple play est un peu compliquée :

pour favoriser l'offre de démarrage des fournisseurs d'accès à Internet, le gouvernement avait accepté qu'une partie de la facture, celle correspondant aux services de télévision, ne soit soumise qu'au taux réduit de TVA, à 5,5 %, permettant à Free, puis aux autres, de faire un prix d'appel. Le reste de la facture étant soumis au taux « normal » de 19,6 %.

Maintenant que la majorité des consommateurs sont abonnés, le gouvernement devient un peu plus rapiat. Les recommandations de Bruxelles d'augmenter la part de la facture soumise à la TVA à 19,6 % tombent pile avec les recherches gouvernementales de nouvelles recettes indolores. Et que représentera une hausse de 1, 2 ou 3 euros par mois et par abonné ? Simplement 200 à 600 millions de rentrées fiscales supplémentaires. D'un seul clic !

Bertrand GORDES

Vendredi 10, samedi 11  
et dimanche 12 septembre,

### Lutte Ouvrière sera présente à la fête de l'Humanité

Dans le stand Lutte Ouvrière, situé avenue Lise-London, près de l'Agora de l'Humanité, vous trouverez :

#### • Des débats

Contre cet ordre social injuste, la nécessité du communisme

Vendredi de 20 h à 22 h

Samedi de 17 h à 19 h

Dimanche de 14 h à 15 h 30

#### • Des expositions

La crise du capitalisme

Les idées de Lutte Ouvrière

#### • Un espace librairie

Avec les publications de Lutte Ouvrière et des ouvrages sur le mouvement ouvrier